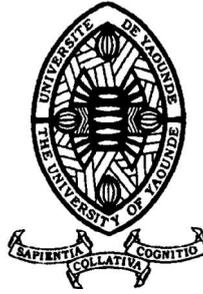


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF FRENCH

L'IMPACT DES TITRES DE LA PRESSE ÉCRITE SUR L'ÉDUCATION INFORMELLE DES ÉLÈVES : CAS DU JOURNAL LE JOUR

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme des professeurs de
l'enseignement secondaire deuxième grade (Di.P.E.S II)

Par :

**Jeannine Anita
NYEBEL**

Licenciée ès Lettres Modernes Françaises

Sous la direction
**Joseph
ABAH ATANGANA**
Chargé de cours



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

À mes parents : Jean NYEBEL et Evelyne NGO TJOCK

REMERCIEMENTS

Avant d'entrer dans le vif de notre travail, nous allons nous acquitter d'un devoir moral de reconnaissance à l'endroit de notre directeur de mémoire M. Abah Atangana Joseph qui a accepté d'assurer la direction de ce modeste travail, en dépit de ses occupations. Notre gratitude va également à l'endroit de Mme Nsata qui nous a aussi guidé dans nos travaux de recherche.

Nos remerciements s'adressent aussi à M. Aboueme Athanase Max et M. Ndjewa Jonathan pour leur relecture et leurs critiques pertinentes apportées à notre travail.

Notre gratitude va aussi à l'endroit de l'équipe du journal *Le Jour* pour toutes les informations et la documentation données.

À monsieur Ngankak Kisito journaliste principal en service au MINCOM ;

au Rev. Ntap Ekoué Paul Emmanuel et à Messieurs Nlend Nlend Armand et Ekotto Bindom Ulrish Frédéric pour leur soutien moral et spirituel ;

à mes parents M. et Mme Nyebel à qui nous ne serions jamais suffisamment reconnaissante pour tous les efforts par eux consentis en notre faveur.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APC : Approche Par les Compétences

DP : Directeur de Publication

EMI : Education aux Médias et à l'Information

MINCOM : Ministère de la Communication

MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES IMAGES ET DES TABLEAUX

Image 1 : *Le Jour* 04.06.2016 N^o 1695

Image 2 : *Le Jour* du 05.08.15 N^o 1988

Image 3 : *Le Jour* 20.07.2015. N^o 1976

Image 4 : *Le Jour* 16.01.2015 N^o 1851

Image 5 : *Le Jour* 26.02.2015 N^o 1879

Image 6 : *Le Jour* 06.07.2015 N^o 1967

Image 7 : *Le Jour* 15.01.2015 N^o 1850

Image 8 : *Le Jour* 14.07.2015 N^o 2016

Tableau 1 : Analyse du questionnaire adressé aux élèves

Tableau 2 : Analyse du questionnaire adressé aux autres lecteurs de la presse écrite *Le Jour*

RÉSUMÉ

La lecture des titres de la presse écrite *Le Jour* est l'activité qui intéresse plus en plus les apprenants. Ces derniers recherchent l'information, mieux l'actualité ambiante à la seule lecture des unes de ce média indépendamment de son contenu. Le présent travail intitulé « l'impact des titres de la presse écrite sur l'éducation informelle des élèves : cas du journal *Le Jour* », s'est donné pour ambition l'examen de la réception des titres à la une du journal *Le Jour* par cette audience relativement jeune. La préoccupation majeure qui sous-tend cette réflexion est axée sur l'impact des titres de la presse écrite sur l'éducation informelle des élèves. C'est une entreprise que la pragmatique linguistique a pu mieux rendre compte. Ce cadre théorique dans lequel s'élabore cet exercice se veut éclectique, relativement à l'étude du contenu des titres et du volet réception de l'information donnée par le quotidien *Le Jour*. L'univers du titre dans le journal *Le Jour* présente ce dernier comme un espace privilégié d'exposition langagière fait de mots et surtout d'images porteurs de sens. Son analyse qui fait de lui un véritable phénomène textuel et surtout sa réception chez ses consommateurs profèrent que le titre renferme une dimension incitative à visée satirique et pragmatique. L'information est véhiculée dans un sensationnalisme manifeste, dans le but de choquer le public lecteur, ce qui a une incidence considérable sur l'éducation des apprenants. Dès lors, l'urgence d'une formation au langage médiatique de pose, ceci dans l'optique de promouvoir un discours de qualité accessible aux élèves en vue d'une formation citoyenne. Une perspective que la didactique à travers le processus d'enseignement apprentissage pourra mieux envisager.

Mots clés : Titre, pragmatique, réception, information, éducation informelle, image.

ABSTRACT

Reading titles of the written press is the activity that gains more and more the interest of those who read on a daily basis the news paper *Le Jour*. They better search for information or ambient current issues through the more reading of this media's front page regardless of its content. This present masterpiece entitled « The impact of written press' titles on the informal education of students: case of *Le Jour* News Paper», has given itself the noble ambition to examine the reception (understanding) of front page titles by its audience. The major preoccupation that underlies this reasoning is focused around the impact of press' titles over the education of popular masses. This is an undertaking that only linguistic pragmatism has been able to report. The conceptual frame in which this activity is been elaborated want itself eclectic, in the study of the content of titles and also of the shutter of *Le Jour* daily media language reception. The universe of a title in *Le Jour* news paper is presented as a space been privileged for an exposure of language practice done by words and especially images with meanings. Its analysis makes it a real textual phenomenon especially its reception by its consumers which portrays that the title comprises of an inspirational dimension which has a satiric and pragmatic coverage. The information is transferred to be manifested in a sensationalism bid to shock the reading public, which later has a considerable effect on the education of students. Henceforth, the need to train on media language is necessary in the light to promote quality speech accessible to the popular masses in the light to train citizens. A perspective that can be envisage by didactics through the process of teaching.

Key words: Title, pragmatic, reception, information, education, informal education, images.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le droit à l'information pose souvent les préoccupations de plusieurs ordres dont celle de la sensibilité, du respect de la déontologie, de la bienséance et de la vérité. Le Cameroun pour assurer cette nécessité vitale et essentielle à tout État, a institué dans les années 1990 les textes juridiques destinés à libéraliser la pratique de la communication journalistique¹. Si avant cette date, l'exercice de ladite communication semblait prolix dans sa version papier, il faut attendre 1991 pour voir naître quelques radios privées, en sus de la radio et de la télévision nationale déjà installées. Toujours et encore, la presse écrite a gardé ses ailes d'envol. Un constat qui porte à croire que pour mesurer ou vérifier la mise en exergue des préoccupations sus-indiquées, le journal écrit serait idoine. Encore que, depuis 1982, selon Louis-Martin Onguene Essono, il « (...) se mue en un jardin fleuri(...) le paysage médiatique est aujourd'hui florissant » (1982 : 138) . En toute lucidité, cette sortie trouve son souffle catalyseur dans l'action gouvernementale, qui travaille dans le sens de promouvoir ces pages communicationnelles. Paul-Célestin Ndembiyembe souligne que :

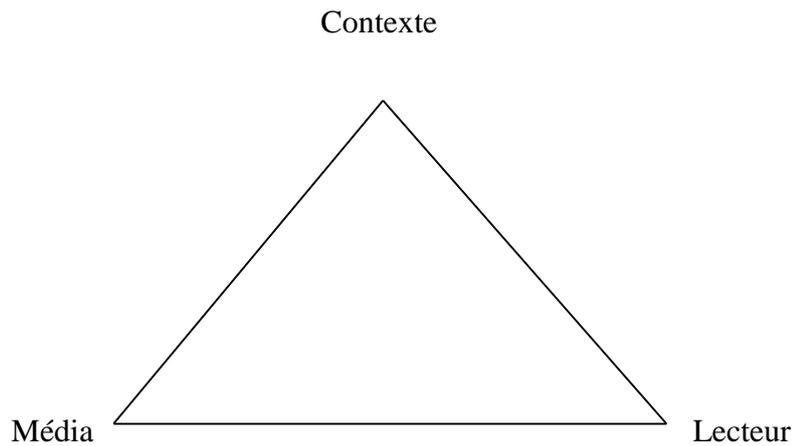
La presse écrite connaît un développement rapide au Cameroun sous domination grâce aux soutiens multiples que les administrations apportent aux promoteurs de journaux [à tel point que] l'on observe une explosion des publications que l'on peut considérer pour l'époque comme l'une des plus remarquables en Afrique. (2006 : 177)

Nonobstant cet apport des dirigeants de la République, on assiste parfois à des rappels à l'ordre énoncés à l'endroit de tout pratiquant qui enfreint la norme du métier. Au centre des débats, l'apprenant : doit-on lui faire lire tout ce qui se passe dans son environnement ? Entre orientation étatique² et volonté journalistique d'assurer le devoir d'informer, qu'est-ce qui doit primer ?

Ce questionnement invite à considérer les limites d'action entre les organes médiatiques pro-étatiques, et ceux dits privés. Les premiers travaillant dans le sens de diffuser l'idéologie gouvernementale, et les autres se projetant dans la trajectoire de l'information, et seulement l'information. Il faudrait alors considérer le triangle suivant :

¹ Référence est faite ici à la Loi du 19 décembre 1990 sur la liberté de la presse.

² Il est question ici de l'éducation et de la formation citoyenne qui préoccupent l'État.



Le contexte comme ce qui nourrit les productions quotidiennes, le média comme exploitant l'actualité ambiante pour informer, et le lecteur comme la destination des contenus.

Un regard panoramique sur la réalité journalistique, à partir des attroupements autour des kiosques de vente des publications, de l'écoute manifeste des ondes radiophoniques, de l'exploration quotidienne de la toile, du défilement des programmes télévisés, peut nous faire dire que la réception perpétuelle est prégnante. La presse privée *Le Jour*, notre principal intérêt attire cependant l'attention sur une réalité intrigante : les gens lisent beaucoup plus les titres des parutions ; lesquels titres semblent parfois incitatifs, osés et provocateurs. Bien entendu, on voudrait tout de suite s'interroger sur l'impact, l'ethos que ce titrage incitatif peut avoir sur son audience. Du moins, c'est le centre d'intérêt qui a suscité l'intitulé du travail en ouverture, à savoir : « **l'impact des titres de la presse écrite sur l'éducation informelle des élèves : cas du journal *Le Jour*** ».

1) Motivations

Le choix d'un sujet relève d'une motivation particulière. Comme signalé au départ, le champ journalistique connaît des avancées au Cameroun, notamment en ce qui concerne le domaine de la presse écrite. La loi sur la libéralisation du secteur médiatique a donné lieu à une prolifération des organes écrits. Les presses dont il s'agit ici sont une forme de communication qui permet aux journalistes de s'adresser à un public extrêmement nombreux et diversifié. Proche de l'audiovisuel qui constitue un moyen d'information et d'éducation de masse, la presse écrite se veut aussi et davantage être le canal le plus adéquat de transmission d'informations et d'éducation des masses populaires. Il existe deux types de presse : la presse publique et la presse privée. Cette dernière est en pleine émergence au Cameroun. Le souci de transmission d'informations se veut davantage pressant. La presse dans sa parution est

parsemée d'images et surtout d'une mosaïque d'informations apparaissant à la première page sous forme de titres. Cette titrologie qui résume généralement le contenu de la presse joue sur des effets de langage et donne parfois l'envie au lecteur d'en savoir plus.

Nous avons remarqué que les presses sont lues par les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes scolarisées et non scolarisées, elles constituent un pan non négligeable de l'éducation. Celle-ci ne se limite plus uniquement en famille ou dans les systèmes scolaires, car les médias en général et la presse écrite en particulier participent aussi de cet élan qui est d'informer, de sensibiliser, d'éduquer et même de distraire. Il faut distinguer dans un premier temps l'individu du sujet social. Tout outil touchant la société dans son ensemble est susceptible de posséder un rôle éducatif, et les médias sociaux tels que les presses écrites ont un rôle majeur. Or très souvent, les titres de la presse accompagnés d'images n'obéissent pas à certaines règles de bienséance ; la langue devient ici un moyen d'action, le dire devient le faire, ce qui produit un effet sur le lecteur. Il faut le dire, l'éducation dans les rues n'est pas bien encadrée et bien orientée comme c'est le cas dans les institutions scolaires. Généralement, le manque de moyens financiers ne permet pas toujours au public de s'offrir les journaux pour essayer de cerner le contenu de tels titres. De plus en plus, l'on note un attroupement de personnes se bousculant devant les kiosques à journaux, cherchant à s'informer à la seule lecture des titres, car la formation passe aussi par l'information. Et de vives discussions ne manquent pas d'éclater après lecture et interprétation des unes. Ce public semble plutôt être des lecteurs de titres et non des lecteurs de la presse tout entière, car pensent-ils le titre représente de façon lapidaire le contenu de la presse. Or, en s'en tenant aux titres de la presse que l'on découvre tous les jours, le constat fait est que ce canal d'information s'apparente de plus en plus à une presse à gage, ou de règlement de compte ; au lieu d'informer, la presse "désinforme". Dans l'énoncé de ces titres, le respect de l'éthique et de la déontologie journalistique ne sont pas toujours de mises, la langue y est quelque fois biaisée et utilisée à des fins pragmatiques. Ceci pourrait participer des stratégies qu'utilisent les journalistes pour avoir une consommation plus grande de leurs écrits.

Parlant de l'écriture journalistique, Jacques Mouriquand (1991 : 105-106) affirme « *l'écriture doit être dynamique, les mots forts, vivants et concrets privilégiés* ». Pourtant, l'usage d'un tel vocabulaire dans les presses écrites pourrait compromettre l'éducation populaire. Un programme d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) reconnaît cette incidence des médias sur l'éducation :

Les médias et autres diffuseurs d'informations sont largement reconnus comme essentiels pour aider les citoyens à prendre des décisions éclairées, ils sont aussi le moyen par lequel les sociétés apprennent à se connaître (...) [ils] peuvent avoir un impact majeur sur la formation tout au long de la vie (2012 : 10).

Eu égard à ce constat, nous nous sommes intéressé en tant que futur pédagogue à cette forme d'éducation pour en examiner les contours, et voir si elle converge avec les orientations étatiques qui sont axées sur une éducation de qualité, afin de former des citoyens responsables, acteurs de la paix et de la cohésion sociale. L'éducation est un instrument crucial du capital humain, car bien orientée, elle permet d'atteindre les objectifs du développement. Nous avons ainsi jeté notre dévolu sur les titres d'une presse privée à savoir le journal *Le Jour* au Cameroun.

2) De la délimitation du sujet

La presse écrite est un domaine assez dense au Cameroun, le pays étant bilingue, nous avons choisi de nous intéresser à la presse privée francophone. C'est une presse qui se multiplie de plus en plus dans les rues et il s'y crée fréquemment de nouveaux titres. Nous avons retenu pour corpus le journal *Le Jour* encore appelé le Quotidien bleu³ d'Haman Mana. Il s'agit du journal *Le Jour* au Cameroun, car il existe huit journaux dans d'autres pays qui portent ce nom. Paru pour la première fois en 2007, *Le Jour* est un journal qui crée la rupture avec les couloirs classiques de la rubrication des journaux. Il est régulièrement présent sur le marché de la presse camerounaise.

S'agissant de la délimitation géographique, nous nous sommes limités au public cible de la ville de Yaoundé. L'étude de la presse ne se fera pas dans son entièreté nous allons nous limiter aux titres plus précisément aux grandes unes du journal *Le Jour*. L'échantillon représentatif a été effectué à partir des numéros suivants : N⁰ 1695, 1703, 1732, 1740, 1752, 1754, 1786, 1784, 1807, 1821, 1825, 1833, 1839, 1843, 1845, 1847, 1848, 1850, 1851, 1852, 1853, 1855, 1856, 1859, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1873, 1875, 1878, 1879, 1933, 1967, 1969, 1976, 1977, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1988, 2016. C'est au total 50 numéros du *Jour* qui vont des années 2014-2015. Cette période marque un tournant décisif dans la vie socio-politique du Cameroun. Ce pays connaît des moments d'instabilités, de guerre et d'effroi dans certaines localités. Cette situation trouble ne laisse pas les médias de l'heure indifférents, et ceux-ci sont appelés à jouer un rôle majeur dans la

³ C'est un surnom donné au journal *Le Jour*, grâce à l'utilisation dominante de la couleur bleue que renferme ce journal.

promotion de l'image de marque de ce pays. C'est donc une période où l'on a un bon dosage expressif et sémantique de contenu des unes du *Journal*. Ainsi, la maison le quotidien *Le Journal* répond à toutes les attentes qui pourraient sous-tendre notre étude. Avant d'entrer dans le vif de notre travail, il serait judicieux de consulter d'autres travaux ayant un lien avec le nôtre.

3) De la revue de la littérature

La question des titres de la presse écrite sur l'éducation des masses n'a pas encore été au centre des travaux de recherche antérieure. Si ce n'est dans le cadre des travaux de recherche qui ont abordé l'étude sur « Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones ». Ferdinand Njoh Kome (2009) dans cette contribution, examine les spécificités de ce genre textuel pour comprendre pourquoi le titre de la presse illustre une identité sociale et linguistique camerounaise. De ce fait, le journal favorise la simplicité de son lexique et de sa syntaxe. Il est un lieu d'interactions langagières et sociales particulières et le reflet des pratiques linguistiques de la société camerounaise.

S'agissant du rôle social des médias et de leur influence sur l'éducation, de nombreux travaux ont déjà été réalisés dans ce couloir de recherche. Doris Salomé Edima Nlend (2010) a traité de « L'influence de la presse écrite sur le vocabulaire des élèves : le cas de 100% jeune chez les élèves du lycée général Leclerc et du lycée de Pouma ». L'auteure s'est intéressée à la présence du camfranglais dans le journal 100% jeune, qui est très consommé par la population juvénile et qui influence négativement leur expression. Barthélémy Kawaya Mbaluku travaillant sur « l'impact des médias de diffusion sur l'éducation des adolescents, cas de la RTNC et de la RTGT » a pu démontrer que les médias ont une influence positive et négative sur les adolescents.

Les médias écrits tels que les presses sont un domaine privilégié car le langage mis en œuvre et la qualité de l'information qu'ils véhiculent peuvent avoir des effets considérables sur le comportement de l'individu. L'EMI fait la remarque selon laquelle « Nous vivons dans un monde où la qualité de l'information que nous recevons détermine en grande partie, nos choix, et nos actions, y compris notre capacité de jouir des libertés fondamentales et notre capacité d'autodétermination et de développement » (2012 : 13). C'est un programme d'éducation aux médias en partenariat avec l'UNESCO qui dans ses objectifs met l'accent sur la qualité de l'information que reçoivent les citoyens. André Boyer définit l'information comme : « la relation originale, fidèle et complète au jour le jour, de tous les événements d'actualité rapidement diffusée d'une manière concise » (1965 : 103). C'est dire que l'information est la

description objective d'un fait d'actualité intéressant le public pour lequel elle est diffusée. Dans ce cadre, la subjectivité langagière introduite par le journaliste dans la transmission des informations peut avoir pour effet la déformation de l'information et sa non-compréhension par le lecteur. Guy Durandin constate que « *on peut désinformer des téléspectateurs, des auditeurs ou des lecteurs, sans même qu'ils s'en rendent compte* » (1993 : 21). Or comme le remarque Pierre Paul Chindji Kouleu, l'information a entre autres fonctions l'éducation, les individus sont éduqués au moyen de l'information qu'ils reçoivent. S'agissant de la presse écrite camerounaise, il affirme d'ailleurs que « *la principale mission de la presse camerounaise est l'éducation des masses* » (2000 : 133). Pour Michael Schudson (2001) une fois publiée, l'information retient l'attention du public qui s'y nourrit. Dans le cadre de la presse écrite, l'information est rendue au moyen des titres qui sont en quelques sortes des informations principales qui sont développées dans le contenu du journal. L'énoncé du titre ne se fait pas de manière superficielle ou hasardeuse. Le titre selon Jacques Mouriouand « *définit un contrat avec le lecteur. Il engage l'auteur à dire ce que le titre annonce* » (1991 : 97). Ce moyen d'expression est selon Louis Martin Onguene Essono « *un code ou support par lequel les journalistes et leurs lecteurs entrent en communication* » (2013 : 95). En fait, les titres des presses ne sont pas énoncés en vain, à la lecture de la une, le journaliste fait passer une information et le lecteur grâce à ce support définit déjà ses horizons d'attentes. La presse écrite camerounaise, plus précisément les presses privées ne remplissent pas toujours ce contrat ; le titre est énoncé dans le but d'agir sur le lectorat.

Ainsi, intervenant aussi dans le paysage médiatique, notre travail qui s'inscrit dans la logique des précédents travaux, traitant tous de la question des médias a ceci de particulier en ce sens que nous entendons examiner non pas la presse toute entière, mais les titres du journal (les unes). Les précédents travaux ont examiné le contenu de la presse et l'information qu'elle véhicule, laissant de côté la vitrine du journal qui est une page d'informations principales qui accrochent le lecteur. Nous entendons ainsi décrypter le dire du journaliste, les actes de langage, bref les stratégies qu'il met en œuvre dans la transmission d'une information qui se veut objective, ce decryptage permettra aussi d'observer comment le langage journalistique a un impact sur l'éducation informelle des élèves.

4) Les objectifs

À l'évidence, l'investigation que nous entamons se donne pour objectif majeur l'examen de la réception des titres à la une du journal *Le Jour* par les apprenants. Nous voulons scruter le

type d'information véhiculée et son incidence sur l'éducation informelle des élèves. Nous sommes déterminés à parvenir à une analyse détaillée de chaque grande une de ce média écrit, et surtout de son utilisation comme support didactique dans une situation d'enseignement/apprentissage.

5) Problématique et hypothèses

Les médias d'information tels que les presses, compte tenu de leur omniprésence géographique dans les villes sont de plus en plus consommés par un public qui se limite pour la plupart à la page des titres. Les titres de la presse sont devenus l'une des pistes de lecture les plus courantes pour appréhender le contenu de la presse, et l'une des formes privilégiées d'exposition langagière. Ils constituent une source d'information et ont une incidence sur l'éducation du public consommateur. De ce qui précède, nous pouvons nous poser la question suivante :

- Quel est l'impact des titres de la presse écrite sur l'éducation informelle des élèves ?

À cette question principale, se greffent d'autres questions à savoir :

- Qu'est-ce qui justifie l'entrain des lecteurs en général et des élèves en particulier à s'intéresser seulement aux titres de la presse écrite *Le Jour* pour consommer leur lecture ?
- Comment sont reçus les titres à la une du journal *Le Jour* ?

Les hypothèses renvoient aux réponses majeures que soulève un sujet. Ce sont des affirmations que l'on devrait valider au terme d'un processus de démonstration rigoureuse avec des outils et démarches approuvées. Revenant à notre sujet, nous pouvons relever que l'impact des titres sur l'éducation des masses peut être dû au type d'information véhiculé par la presse écrite *Le Jour*. À cette hypothèse générale, découle les hypothèses secondaires suivantes :

Hypothèse 1 : La lecture et la réception des grandes unes de ce média auraient un impact considérable sur la formation citoyenne et sur l'éducation des élèves.

Hypothèses 2 : L'audience du journal *Le Jour* rechercherait uniquement l'information sommaire contenue dans les titres pour satisfaire ses appétits de lecture.

Hypothèse 3 : La presse écrite *Le Jour* énoncerait des titres à la une très incitatifs et même provocateurs qui touchent à l'affect des lecteurs.

6) Du cadre théorique : La pragmatique linguistique

Étymologiquement, le terme pragmatique vient du latin *pragma* qui signifie action. La pragmatique est née au XIXe siècle aux États-Unis. Le terme est utilisé pour la première fois par Charles Morris qui le définit à partir des concepts peirciens, c'est l'étude de la relation des signes à leurs interprétants. Ce sont les influences réciproques entre la philosophie du langage, la sémiotique et la linguistique qui rendent compte de la richesse des théories pragmatiques. C'est une discipline qui rompt avec la linguistique structurale en conceptualisant le langage en fonction de l'interaction réelle entre les interlocuteurs en contexte ; on ne parle plus d'émetteurs ou de récepteurs mais d'interactants, de co-énonciateurs qui co-construisent une interaction socio-langagière. Pour François Armengaud (2007), la pragmatique est une discipline qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification n'est comprise qu'en connaissant le contexte.

La pragmatique est envisagée par d'autres théoriciens tels que Moeschler et Anne Reboul dans *La Pragmatique aujourd'hui* comme une science de la communication. Dans cette perspective, elle étudie l'usage du langage dans la communication et dans la connaissance, la construction des concepts, l'usage non littéral du langage, l'intentionnalité dans la communication. Pour Anne Marie Diller et François Recanati, « *la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui dans la langue, attestent sa vocation discussive* » (1979 : 28). Selon ces linguistes, la pragmatique s'occupe des formes linguistiques telles que leur sens n'est déterminable que par son utilisation.

On distingue trois déclinaisons de la pragmatique : la pragmatique du premier degré, la pragmatique du second degré et la pragmatique du troisième degré.

❖ La pragmatique du premier degré

C'est celle qui est centrée sur l'étude des indexicaux ou les déictiques c'est-à-dire *je, ici, maintenant*.

❖ La pragmatique du second degré

Elle est axée sur le principe d'implicature. C'est ici que l'on observe l'implication du locuteur dans ses propos à travers ce que l'on appelle le présupposé et le sous-entendu. Lorsqu'un locuteur s'adresse à un destinataire, c'est pour lui transmettre une information ou lui raconter un fait. Il peut souhaiter agir sur lui, le convaincre, l'interroger(...). Il y'a ainsi deux manières de s'exprimer soit il le fait explicitement ou implicitement. S'appuyant sur ce dernier, nous pouvons définir l'implicite comme ce qui n'est pas dit dans un énoncé en des termes claires et que l'interlocuteur doit comprendre par lui-même. Pour Catherine Kerbrat Orecchioni, « ...on ne parle pas toujours directement, certains vont même jusqu'à dire qu'on ne parle jamais directement » (1998 : 5).

❖ La pragmatique du troisième degré : la théorie des actes de langage

C'est la théorie des actes du langage qui a le plus contribué à la popularité des approches pragmatiques. Elle trouve son origine dans les textes de John Langshaw Austin qui écrit *How to do things with words (Quand dire, c'est faire)*. Austin propose d'appeler « locutoires » une première série d'actes, ceux dans lesquels il n'y aurait qu'une mise en œuvre du langage : par exemple, concevoir les phrases, choisir les mots, ordonner les phrasesil s'agit ici des formes multiples que prend l'activité langagière dans l'organisme humain. La seconde catégorie est celle des actes « illocutoire », c'est-à-dire des actes contenus dans le langage. Avec le langage on peut en effet accomplir une multitude d'actions : d'écrire, interroger, répondre, ordonner juger.....ici, on est dans la logique de dire c'est faire, il s'agit *d'un acte qu'on effectue en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose* (Austin 1970 : 113). La troisième et dernière catégorie vise les actes « perlocutoires ». Ici, Austin parle de l'effet produit sur le récepteur ou le destinataire ; l'on cherche à persuader, consoler, tromper, impressionner... bref à agir sur le récepteur.

Il distingue également les énoncés constatifs qui sont ceux qui décrivent une situation ou transmettent une information.

La pragmatique désigne ainsi selon Barthes et Berthet « *l'étude du langage en acte* » (1980 : 7). Elle se déploie dans d'autres sciences telles que la sociologie, la psychologie, la linguistique. Dans le cadre de la linguistique, la pragmatique s'intéresse à l'analyse du discours comme le lieu d'observation du langage humain. Elle peut être envisagée de deux points de vue :

- Une pragmatique qui s'occupe de l'influence et des conséquences du langage sur le contexte (extralinguistique), c'est une option proche de celle d'Austin, il s'agit de modifier le monde en disant quelque chose/ comment agir sur le monde en disant quelque chose
- Une pragmatique qui s'occupe plutôt de l'influence et des conséquences du contexte sur le langage (dans quelle mesure ce qui est dit dépend des circonstances dans lesquelles cela est dit

Ainsi, la pragmatique linguistique qui nous servira de cadre théorique va intégrer ces deux points de vue sus-cités :

- Les titres (les unes) peuvent influencer les attitudes et les comportements du public consommateur ; cette information dans ce cadre agit sur les individus
- Par ailleurs, les presses émanent des faits sociaux, la transmission d'une information peut être influencée par le contexte social camerounais.

Par ailleurs, il est important d'examiner comment les lecteurs font pour comprendre ce que les journalistes communiquent sans les énoncer explicitement, c'est-à-dire le non-dit ; c'est à ce niveau qu'intervient la notion d'implicite.

Pour toutes ces raisons, nous avons trouvé mieux de prendre comme cadre théorique la pragmatique linguistique qui se présente comme cadre théorique idéal pour notre travail.

7) Clarification conceptuelle

Lorsqu'on procède à une étude approfondie d'un ensemble de concept, il est important de définir et de rendre plus explicite lesdits concepts afin d'éviter tout amalgame. De ce fait, nous définiront tout d'abord la notion de titre.

Les titres sont généralement des inscriptions placées à la tête d'un livre, ou d'un chapitre servant à désigner d'une manière plus ou moins claire le contenu. Dans l'univers médiatique, les titres sont des informations principales qui accrochent l'attention du lecteur/auditeur et qui sont développés dans le journal. C'est l'accueil et l'entrée, bref la partie la plus importante du journal, puisque c'est la seule qui sera visible avant l'achat de la presse. On y retrouve la grande une qui est le titre phare, portant l'information centrale du journal.

La presse écrite : du latin « pressus » qui signifie pressé, comprimé, serré, la presse écrite est appréhendée comme l'ensemble des moyens de diffusion de l'information écrite qui englobe

les journaux, les publications périodiques et les organismes professionnels liés à la diffusion de l'information. Le Dictionnaire Larousse la définit comme l'ensemble des journaux, magazines et revues qui paraissent selon une périodicité régulière.

Avant de définir l'éducation informelle, il importe tout d'abord de définir la notion d'éducation.

Emile Durkheim définit **l'éducation** comme :

L'action exercée par des générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale, elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physique, intellectuel et moral qui exigent de lui la société politique dans son ensemble et le monde social auquel il est particulièrement destiné (1985 : 99).

Elle vise la formation d'un individu sur divers plans et a pour finalité l'intégration de l'individu dans la société. L'éducation non formelle est un processus qui a lieu parallèlement au système traditionnel d'éducation et de formation. Elle a une place centrale dans le domaine de l'éducation, en ce sens qu'elle est complémentaire et contribue au même titre que l'éducation formelle au développement des compétences sociales d'une personnalité. C'est un processus organisé avec des objectifs éducatifs, il concerne l'apprentissage social et la préparation à une citoyenneté active. L'éducation informelle est une éducation qui peut se dérouler dans le cadre familial, être les pairs, dans les espaces de socialisation.

8) Du plan de travail

Notre travail est bâti sur quatre chapitres. Le chapitre premier va traiter de l'univers du titre dans la presse écrite *Le Jour* ; le chapitre II quant à lui sera axé l'analyse des contenus de la une du journal *Le Jour* ; dans le chapitre III, il sera question de l'examen de la réception des une et de leur effet sur le lectorat ; et enfin dans le chapitre IV, nous procéderons à une esquisse de remodelage avec des propositions didactiques. Tels sont les points qui constitueront l'ossature de ce travail.

CHAPITRE 1 : L'UNIVERS DU TITRE DANS LE JOURNAL *LE JOUR*

La liberté d'expression a été consacrée depuis les années 90 au Cameroun avec l'avènement de la démocratie où l'on a assisté à une éclosion véritable du secteur médiatique. Le domaine de la presse écrite y occupe une place de choix. L'on note une densité de presses privées parmi lesquelles le journal *Le Jour*. C'est un journal qui paraît quotidiennement mettant en relief une nouvelle actualité dans l'énoncé de ses titres, ce qui favorise l'attraction d'un lectorat varié, considéré comme le public cible, les consommateurs de ceux-ci. Ces écrits quotidiens du *Jour* consacrent une attention particulière aux titres particulièrement aux grandes unes qui constituent la porte d'entrée du journal. C'est une partie essentielle qui expose succinctement les informations les plus importantes dans un langage privilégié dans le but d'accrocher le lecteur et de susciter son adhésion au projet de lecture. Ceci nécessite une rédaction des plus prestigieuses.

1. LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'INFORMATION JOURNALISTIQUE

L'information journalistique est née au XIX^e siècle au même moment que la photographie. C'est l'élément central de la communication médiatique. Elle s'appréhende comme le récit d'événements récents ou de nouvelles inédites qui intéressent le public ; c'est aussi la description précise et/ou l'explication d'un fait d'actualité puisé dans le présent ou ayant une signification pour le temps présent. L'information est rendue par le canal d'un média selon qu'il soit audio-visuel ou un support écrit. Dans tous les cas, l'information doit être de bonne qualité, obéissant aux canons de l'écriture journalistique.

1.1. De l'écriture journalistique

L'écriture est un système de représentation de la parole et de la pensée par des signes graphiques conventionnels. C'est un système de communication humaine qui peut adopter plusieurs registres de langage : administratif, juridique, économique, diplomatique, scientifique, scénaristique, humoristique et journalistique. L'écriture journalistique est celle qui est destinée

à être publiée, à transmettre une information de manière fidèle au lecteur. Elle relève d'un style particulier et nécessite un véritable travail de rédaction.

1.1.1. L'utilisation de la langue

L'univers rédactionnel occupe une place privilégiée dans la pratique journalistique. La production d'un journal parlé ou écrit passe par une représentation faite par des mots, les signes linguistiques, bref elle engage l'action de rédiger c'est-à-dire la mise en écrit d'une information par le canal d'une langue appropriée de manière cohérente et claire à la compréhension du lecteur. Chaque domaine de recherche regorge une écriture, une langue et un style particulier. Le choix de la langue est primordial dans la rédaction d'un texte car c'est à travers elle qu'un lecteur entre en contact avec le texte et parvient facilement à cerner la quintessence de ce dernier. La langue est la matière première utilisée dans le paysage médiatique même si l'on a aussi recours à d'autres signes tels que la représentation imagière. Dans la presse écrite, elle se choisit en fonction du cadre géographique où est produit et commercialisé le journal. En effet, les journaux sont produits pour être vulgarisés et publiés ; ils sont destinés à la censure, à l'approbation et même à la satisfaction du lecteur. Pour ce faire, ils imposent l'usage correct d'une langue accessible au grand public considéré comme les consommateurs de ces écrits. À cet effet, Jacques Mouriquand précise que *« l'écriture journalistique doit se trouver à la convergence d'une lecture de plaisir et d'une information exacte (...). Une idée de « rentabilité » du mode d'écriture s'impose. On peut le dire plus élégamment en soulignant une volonté d'être au service du lecteur, au moins de ne pas lui compliquer la tâche »* (1991 : 3). La langue employée se doit de respecter les paramètres linguistiques et les procédés d'écriture tels que le respect des règles de grammaire, d'orthographe, de la syntaxe, l'usage de la ponctuation, d'un vocabulaire précieux et accessible à tous qui structurent, organisent et codifient le contenu du journal pour optimiser sa transmission au lecteur. C'est une langue qui se veut précise, entièrement déterminée, ne laissant aucune place à l'incertitude, bref c'est une écriture de précision qui va à l'essentiel. Jean-Luc Martin Lagardette (2009) précise d'ailleurs que l'écriture journalistique est une écriture qui sait aller à l'essentiel tout en éveillant l'intérêt du lecteur, c'est aussi l'art de choisir le bon angle pour présenter de façon attractive une information signifiante ou utile.

La langue des médias représente un ensemble de mots employés de manière intentionnelle afin d'obtenir le résultat attendu qui est d'attirer l'attention, et de susciter des réactions. Cette langue utilisée est appliquée à l'écriture des techniques du marketing, le style

est prisé et détermine ici le succès ou l'insuccès commercial des écrits. Elle s'apparente donc à un art, l'art oratoire qui vise un maniement efficace de la langue qui détermine la survie du journal, Marc Vanesse renchérit en disant :

L'écriture journalistique comme mise en forme d'un texte, s'apparente plus à un art qu'à une science exacte. Un même sujet peut être rédigé ou construit de manière différente selon les auteurs ou les publics concernés. Mais chaque texte journalistique respecte les procédés d'écriture en usage dans sa rédaction. (2012 : 7).

L'usage de la langue est ainsi indispensable voire incontournable dans les écrits journalistiques, car c'est elle qui donne accès aux informations développées.

1.1.2. Les éléments intrinsèques de la qualité d'un texte

Ce qui fait le mérite d'un texte soit-il littéraire, scientifique ou journalistique, c'est sa capacité à intégrer les éléments de sa poéticité qui lui sont propre. S'agissant du texte journalistique, notons que le but premier de ce dernier est la diffusion d'une information précise au lecteur. Eu égard à cet objectif fondamental, le texte s'apparente à une suite de phrases suffisamment claires et ordonnées, privilégiant l'exactitude et l'objectivité. Ces écrits prescrivent l'art de la concision qui y est abondamment mis en relief. Le texte a recours au minimalisme ou l'art minimal⁴, en mettant en relief le minimum de mots pour exprimer le maximum ; autrement dit, une bonne information est celle qui s'appuie directement sur le fait et répond aux questions suivantes : De qui s'agit-il ? Que s'est-il passé ? Où cela s'est-il passé ? Quand cela s'est-il passé ? Comment cela est-il arrivé ? Pourquoi cela est-il arrivé ? Les digressions et autres informations périphériques n'étant pas admises.

Par ailleurs, chaque texte est doté d'une construction intuitive qui va du particulier au général. « *Le journaliste cherche à partir du terrain(...) il veut ainsi convaincre son lecteur que le sujet n'est pas hors du temps et hors de la vie, mais au contraire y a pleinement ses racines.* » (Mouriquand 1991: 83). C'est une approche qui nécessite le plus souvent un travail approfondi de l'attaque considérée comme l'entame de l'article. Elle doit être bien démarrée, car c'est par ces premières phrases que le lecteur entre en contact avec le texte. L'on y retrouve aussi le développement, et la chute, celle-ci est considérée comme la partie finale qui referme l'article. Un bon texte comporte donc ces trois articulations à savoir l'attaque, le développement et la chute. Sa lecture doit être fluide, il faut insuffler un rythme, une cadence de lecture, une harmonie parfaite des sonorités et de la musicalité. L'utilisation des phrases

⁴ C'est un courant de l'art contemporain (1960) qui vise à réduire les mots dans un discours pour suggérer le plus.

courtes et simples prévaut le plus souvent, car la presse écrite a le souci de transmettre aussi rapidement l'information sans en faire des expansions ou autres développements quelconques. Ici, l'on va à l'essentiel, c'est pourquoi un travail sur le choix des informations est aussi fait.

1.2.Le choix des informations

Informé, c'est aussi choisir, faire une sélection sur le type et la qualité de l'information à diffuser au public hétérogène. Ce choix nécessite une disposition hiérarchique et une variété d'informations à transmettre.

1.2.1. Organisation et hiérarchisation des informations

La diffusion d'une information obéit à un principe de sélection, voire de tri que le journaliste opère dans la masse des informations collectées. Sur le terrain, il s'intéresse à tous les faits d'actualité de son espace géographique et même au-delà de ses frontières ; il lui revient dans la production du journal de procéder à l'élimination d'informations qu'il juge de moindre envergure afin de capter l'attention des lecteurs avec des informations importantes. En effet, le budget temps dont dispose chaque lecteur est assez réduit. Les journaux affichés dans les kiosques se feuillentent, se parcourent mais se lisent rarement de fond en comble, le lecteur est attiré par une information principale qui retient son attention. S'agissant des journaux camerounais, Valentin Nga Ndongo remarque :

[qu'] en réalité un journal ne se lit pas ; il se parcourt(...) C'est pour cela que les journalistes s'attachent à soigner particulièrement le titrage pour que non seulement il informe, mais accroche le lecteur souvent pressé, le déterminant ainsi soit à continuer à lire le journal, soit à l'acheter (1993 : 31).

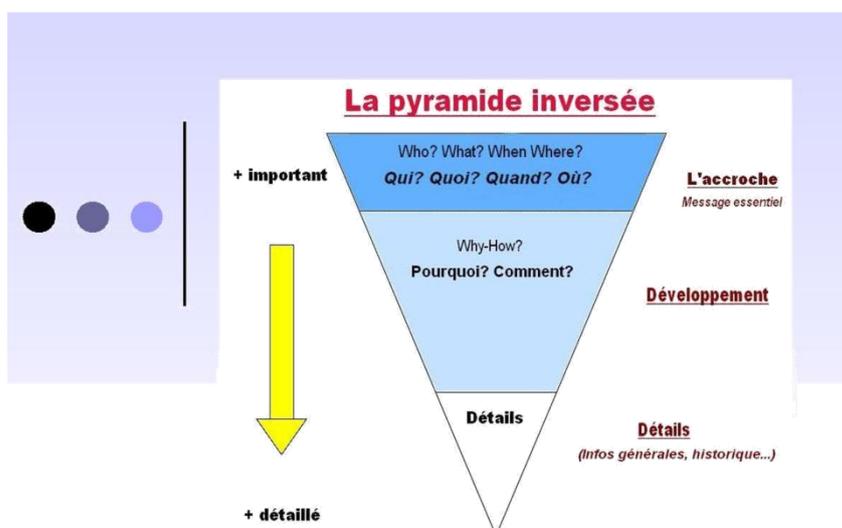
Par définition, l'information importante est celle qui importe aux lecteurs d'un journal. Le journaliste doit s'assurer que l'information qu'il met en exergue dans son journal parmi l'infinité de sujet d'actualité qu'il possède est un fait qui intéresse le public consommateur. C'est un travail qui est régi par les lois de la proximité à l'égard du lecteur, car son intérêt y est primordial. Il existe cinq lois naturelles :

- La loi de proximité géographique : en fonction de cette loi, le journaliste privilégie les faits d'actualité en cours dans son territoire. Par exemple : la guerre de Boko Haram est un fait capital pour les Camerounais et les Nigériens que pour les Américains ;

- La loi de proximité temporelle : les faits passés importent peu, le journaliste met l'accent sur ce qui se passe aujourd'hui, sur les événements en cours ;
- La loi de proximité affective ou psychologique : elle concerne le côté effectif, ce qui passionne les lecteurs ; il doit trouver satisfaction à ses préoccupations personnelles dans les faits décrits ;
- La loi de la proximité pratique et sociale : ce qui est simple est plus accessible que ce qui est compliqué, c'est la raison pour laquelle les informations doivent être rédigées dans un style assez simplifié et facile à la compréhension ; par ailleurs il faut aussi tenir compte de l'identité culturelle du public auquel on s'adresse.

Les journalistes structurent l'information en fonction de leur importance c'est le principe de la hiérarchisation des informations. Le message principal se trouve dans l'attaque de l'article et l'on va progressivement vers l'information minimale. À cet effet, il existe deux formes majeures d'écriture journalistique : la structure en pyramide inversée et la structure en diamant.

La structure en pyramide inversée est la forme la plus utilisée en écriture journalistique. Ici, le message essentiel ouvre l'information et se trouve en début de l'article. On part toujours de l'information importante pour aboutir à une information de moindre envergure. Le journaliste commence par décrire l'élément essentiel, généralement, à travers les questions suivantes : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? qui se posent d'abord avant d'aller vers les détails. Cette forme est privilégiée car elle consiste à servir rapidement le lecteur assez pressé qui est moins intéressé par les détails. Cette forme se schématise de la manière suivante :



Il existe aussi une structure en diamant qui n'est pas assez utilisée dans l'écriture journalistique car elle s'avère plus complexe. Ici, au fur et à mesure que le récit se déroule il s'enrichit, gagne en intérêt, rebondit et surprend.

1.2.2. Diversification des informations

Il ne suffit pas de produire quotidiennement des journaux pour avoir une meilleure attractivité de ceux-ci, mais leurs notoriétés passent aussi par la variété d'informations diffusées régulièrement. Les écrits d'une presse sont différents de ceux d'une production littéraire dans la mesure où l'œuvre littéraire est atemporelle et ses écrits sont pérennes, tandis que la presse, qu'elle soit quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle est appelée à produire de nouvelles informations de manière constante. L'obstacle majeur de la presse n'est pas la multiplication des journaux sur le marché, mais leurs non-lectures, car le journaliste qui ne sait pas varier ses informations amène le lecteur à se lasser et à se passer de son journal. L'originalité des écrits journalistiques s'observe tout d'abord sur le style et le ton langagier mis en œuvre. Le lecteur est de plus en plus façonné par l'usage d'un vocabulaire nouveau, caractérisé par des tournures phrastiques exceptionnelles qui incitent le goût à la lecture. Outre le style, il faudrait également veiller à une variété de rubrication. Par exemple, un journal qui s'intéresse uniquement à la page sportive deviendra au fil du temps énervant et même décevant pour l'homme politique qui n'y trouve aucun intérêt. Les sujets d'actualité doivent donc être de plusieurs ordres et d'une variété soigneusement travaillée comme le précise Mouriquand. Pour ce journaliste, « *le directeur de publication [doit] veiller à ce que la lecture offre des 'sautes de tension' faute de quoi le lecteur fatigué l'abandonne* » (1991 : 19). En le faisant, le journaliste doit toujours veiller à l'objectivité des informations transmises et « *à faire en sorte d'être crédible, de fournir des gages de sérieux et de véracité* » (Ibid.).

2. LE TITRE D'UN JOURNAL

Le titrage dans la presse écrite occupe une place de choix, en ce sens où il permet de cerner rapidement la quintessence du message développé dans un journal, et détermine la décision du lecteur de lire ou non ses articles. C'est un aspect soigneusement travaillé qui appelle à un esprit de précision et de concision.

2.1. Préalables conceptuels

Avant d'examiner les principes rédactionnels du titre d'un journal, il importe tout d'abord d'étudier le concept même de titre, sa structure et sa fonction dans un journal.

2.1.1. Définitions et typologie

De manière générale, le titre désigne un texte en tête d'un livre, imprimé dans des caractères et une taille différents de ceux du corps du livre. En communication journalistique, les titres sont les informations principales qui vont être développées dans le journal ou dans un article de presse. Ils annoncent les principaux sujets pour alerter l'auditoire ou le lectorat et de leur donner l'envie d'écouter ou de lire. Le titre joue un rôle d'accroche et de séduction auprès de l'auditoire. C'est généralement une phrase de lancement assez précise et concise qui donne l'information centrale qui sera développée dans les pages suivantes d'une presse écrite. Le titre est la porte d'entrée du journal, généralement écrit en caractère gras, c'est une emphase qui donne le ton du journal. Il est assez dense en mots clés car « *le vague est l'ennemi du bon titre (...)* L'usage des mots forts doit être toujours préféré » (Ibid.: 101). Dans la presse écrite, le titre est structuré de la manière suivante :

- La grande une qui porte le plus souvent l'information phare développée dans les premières pages du journal, ayant une typographie plus grande que celle des autres ;
- Les petites unes ou sous-titres qui sont des informations minimales qui gravitent autour de la grande une. Cette titraille annonce de manière brève le contenu de la presse écrite ;
- Les surtitres qui sont des informations généralement inscrites au-dessus de la grande une.

Il existe en principe deux types de titres : les titres informatifs et les titres incitatifs.

Les titres informatifs livrent fidèlement l'information délivrée de manière objective sans une moindre fantaisie. C'est généralement le propre des journaux d'État à l'instar de *Cameroon tribune* qui ne dramatisent point les informations publiées. Les titres incitatifs quant à eux relèvent de l'esprit de l'article plus que sa matière et s'appuient souvent sur des jeux de mots, ils cherchent à surprendre, à intriguer à travers la publication des informations et des images audacieuses provocatrices ou caricaturales, donnant l'envie de lire, ce qui a une incidence considérable sur l'éducation des masses.

2.1.2. Structure formelle et fonctions

Les titres sont généralement mis en relief dans la presse écrite, et ont une typographie différente de celle du contenu. Ils sont rédigés en des phrases simples qui peuvent être déclarative, emphatique ou encore interrogative selon les cas. Ils peuvent aussi être des phrases nominales et des fois s'assimilent à un mot, ceci s'explique par le besoin de se concentrer sur l'essentiel, parler peu pour suggérer plus, chaque mot apporte une information précise. Les journalistes essayent de créer une illusion d'oralité en se servant des fois des termes argotiques et des structures syntaxiques abrégées. La ponctuation joue aussi un rôle important, l'on y retrouve des points d'exclamation, d'interrogation et de suspension qui sont généralement porteurs de sens, les autres signes de ponctuation n'y figurent pas assez car comme l'affirme Dugas :

Le point n'est pas nécessaire dans les titres d'ouvrage ou de sections de texte parce que ce sont des phrases isolées, donc on n'a pas besoin de séparateur. Mais on trouve les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension pour ne pas confondre l'interprétation avec le cas non marqué (1995 : 144-145).

Le titre assume plusieurs fonctions : il permet d'accrocher le lecteur par le choix de forme graphique, en jetant un coup d'œil sur le journal, ce dernier a une vue rapide sur le titre, et peut se faire une idée de l'actualité des nouveaux articles. La sélection d'une bonne qualité du titre est un élément non négligeable, car elle permet d'éveiller l'intérêt du lecteur, sa curiosité, et de provoquer l'envie d'en savoir davantage. La titraille amène le lecteur de comprendre l'essentiel du journal avant d'arriver au contenu car le titre est autonome vis-à-vis du texte qu'il développe. Roland Barthes évaluant la fonction du titre estime que le titre est un opérateur de marque, et qu'il a pour fonction de marquer le début du texte, c'est-à-dire de constituer le texte en une marchandise. Dans la presse écrite, la qualité du titre ou de la titraille favorise son achat, il a donc une fonction commerciale et de marketing.

2.2. Technique de rédaction des titres

Les titres qui apparaissent à la page première d'une presse écrite sont rédigés et présentés selon un certain nombre de critères liés à l'écriture journalistique, ce sont des pistes de lecture qui constituent la porte d'entrée d'un journal.

2.2.1. Le respect des règles basiques

L'écriture journalistique comme précisée à l'entame de ce chapitre est une écriture qui se veut claire et concise, allant à l'essentiel. La rédaction des titres d'un journal soient-ils

audiovisuel ou écrit respecte davantage ce principe. C'est le titre qui donne l'information principale de manière sommaire et accroche le lecteur ou l'auditoire. Rédiger un titre nécessite un travail assez particulier, une attention est portée sur la structure de celui-ci, le titre est généralement rédigé en peu de mots et dans un vocabulaire dynamique et concret, les mots ne sont pas polysémiques et vagues. Le choix des mots est très important. Les titres et les sous-titres sont des éléments décisifs de la mise en page d'un journal, ils éclairent les articles et livrent des informations qui répondent aux questions Qui ? (le sujet de l'information), Quoi ? (l'action qui se déroule) Où ? (le lieu où se passe l'évènement) et Quand ? (le moment où se déroule l'évènement). La typographie adoptée est aussi très significative et porteuse de sens « *c'est une faute de composer en plus gros caractère le titre d'une information mineure* » (Mouriquand 1991 : 95). Ceci nécessite donc le choix des couleurs, des polices, des tailles de lettres et d'interlignes. La page de la titraille comporte une structure visuelle architecturale qui hiérarchise les informations selon leur importance, Philippe Bachmann remarque que « *les titres, les illustrations et les signatures attirent, en premier lieu l'œil du lecteur et l'amènent à s'intéresser à un article particulier.* » (1996 : 100). Ils éveillent l'intérêt des lecteurs et provoquent leur curiosité.

2.2.2. Du cadrage des titres

Cadrer des titres dans la presse, c'est choisir des bons angles pour présenter de façon attractive et ordonnée les informations titrées. Le choix des angles est fondamental car c'est en fonction de ceux-ci que l'on peut hiérarchiser les informations et où l'on peut distinguer l'information principale de celles périphériques avec des références de pages que l'on retrouve à l'intérieur du journal. Le cadrage rend aussi compte de la disposition des autres données complémentaires qui figurent toujours dans la première page d'une presse écrite, à l'instar du nom du journal, le prix de celui-ci, le numéro et la date de parution, le nom du directeur de publication, les contacts, les images et autres icônes, et accessoirement le slogan du journal.

Dans le journal *Le Jour*, le cadrage se fait de manière suivante :



Image 1 *Le Jour* 04.06.2016 N° 1695

Ce cadrage renferme les parties suivantes : bandeau = un gros titre ; oreille = un titre qui renvoie à une page intérieure ; manchette = titre du journal, prix, date, numéro ; tribune = le surtitre ; sous-titres = un éditorial, un début d'article ou une illustration ; ventre = la grande

une ; rez-de-chaussée = les autres articles moins importants ; et le cheval = un article qui continue en page intérieure.

3. LE JOURNAL *LE JOUR* : PRESSE ÉCRITE PRIVÉE ET SUPPORT DE L'ÉTUDE EN DÉROULEMENT

L'intérêt manifesté dans ce travail aux médias ne concerne pas tous les moyens de diffusion de l'information. Nous nous attarderons dans cette articulation sur la presse écrite, plus précisément sur un journal de presse privée à savoir *Le Jour*. Pour mener l'étude de la grande une de ce journal, un travail préalable s'impose à savoir l'examen des contours de la structure de production du *Jour* afin de mieux évaluer le parcours, la structure interne, organisationnelle et fonctionnelle de ce média.

3.1. Genèse et parcours évolutif depuis la création

L'étude du journal *Le Jour* qui sous-tend notre travail nécessite que nous jetions un regard rétrospectif sur ses origines, ou encore ses fondements qui ont marqué son point de départ et son insertion progressive dans l'univers médiatique camerounais. Un pan sera aussi jeté sur l'évolution, ou alors les différents changements qu'a connu la presse privée *Le Jour* dans le temps.

3.1.1. De la naissance du journal *Le Jour*

Le Journal *Le Jour* a été créé par Haman Mana en septembre 2007, suite à un détachement d'un groupe de journalistes qu'il dirigeait, parti du quotidien *Mutation*. Ledit journal était en préparation depuis le mois d'août 2007, et c'est finalement le 17 septembre que le premier numéro va paraître et sera mis en vente dans les kiosques. C'est un journal avec une envergure importante sur la sphère médiatique camerounaise. Pour le Directeur de Publication (DP), il ne s'agit pas de faire un journal avec des rubriques qu'on voit partout, comme la politique, l'économie, la société et autres. Il est question de permettre aux lecteurs de se reconnaître dans leur journal en leur donnant la parole, pour qu'ils s'expriment. Ainsi s'exprimait Haman Mana dans un article publié sur la toile le 30 novembre 2007, donnant les motifs de création de son nouveau journal. Le Quotidien bleu qui est une autre appellation du

Jour, a adopté pour slogan les énoncés suivants : “ faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre “.

FICHE SIGNALÉTIQUE DU JOURNAL *LE JOUR*

Nom	<i>Le Jour</i>
Indication accompagnant le nom	Quotidien
Siège rédactionnel	Nlongkak
Périodicité	Quotidien
Date de la première parution	17 septembre 2007
Diffusion	Nationale
Tirage	Exemplaires
Format	Tabloïd
Pages	12
Imprimeur	Le Jour Sarl
Directeur de Publication	Haman Mana
Distributeur	Messa presse

Source : informations collectées par l’auteur sur le terrain.

3.1.2. La trajectoire dans le temps

Créé depuis 2007, *Le Jour* n’a cessé de subir des modifications tant sur le fond que sur la forme, ceci dans le but d’améliorer la qualité de ce journal qui se voulait davantage plus raffinée. C’est ainsi que sur l’aspect formel, le journal est quitté de seize pages avec un format réduit à douze pages avec l’usage d’un format plus grand. Cette modification a entraîné un changement d’imprimerie afin que le nouveau format s’y adapte. Par ailleurs, la mise en page a aussi été modifiée, car certains points figurants dans le journal ont été supprimés. S’agissant du contenu, notons que des changements ont été apportés sur la rubrication interne. Des rubriques telles que l’art, le spectacle et média se sont converties en l’actualité ; une rubrique appelée le jour du sport pour des informations sportives a été créée, certaines représentations caricaturales y figurent déjà. C’est donc une véritable métamorphose qu’a connu le Quotidien Bleu depuis sa création.

3.2. Organisation et fonctionnement structurel

Nous verrons tour à tour la structure hiérarchique de la Maison de production du *Jour*, et son fonctionnement quotidien.

3.2.1. La hiérarchie de la Maison

La Maison de production du journal *Le Jour* connaît une organisation sociale interne qui précise les relations ascendantes de pouvoir. L'on y retrouve d'un côté un personnel et des services. À la tête de la Maison, se trouve un Directeur de Publication assisté d'un secrétariat particulier ; il est suivi d'un Rédacteur en chef, du Chef de services, des personnes chargées du reportage et des coursiers. La structure interne de la Maison comporte aussi des services : un service d'édition chargé de la mise en page du journal, un service de documentation où l'on retrouve des archives, un service commercial qui assure l'écoulement et la vente des journaux, et un service de production des presses écrites. Cette structure a ainsi un fonctionnement particulier.

3.2.2. Fonctionnement quotidien

L'essentiel du travail de la Maison consiste en la production quotidienne des presses écrites. Pour ce faire, une conférence rédactionnelle se tient tous les jours de dimanche à jeudi dès 8H30minutes excepté le vendredi, car le journal ne paraît pas le samedi et le dimanche. Le but initial est d'arrêter le contenu et le menu du journal qui paraîtra le lendemain. Il est à signaler que le journal se prépare toujours la veille de sa parution. Les informations sont collectées sur le terrain par des journalistes de terrain qui font une descente pour s'imprégner des différents faits qui ont cours dans la société, et ils rédigent leurs articles. Ces articles sont transmis aux personnes chargées d'examiner le fond, le contenu du journal, car toutes les informations ne sont pas nécessaires à diffuser à la portée du public. Une autre correction est faite par le chef de rubrique pour s'assurer que toutes les rubriques y figurent, puis, les articles sont transmis au service de l'édition pour la mise en page du journal et acheminés à l'imprimerie.

L'on remarque que la page des titres de la presse écrite *Le Jour* a une structuration particulière et s'apparente à un phénomène textuel qui obéit aux principes de l'écriture

journalistique. Il revient à présent de décrypter le contenu des unes de ce média en étude dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2 : ANALYSE DES CONTENUS DE LA GRANDE UNE DU QUOTIDIEN *LE JOUR*

Le quotidien *Le Jour*, principal support d'étude constitue une cuvée parfaitement exploitable pour mener à bien l'analyse sus-évoquée. La présente réflexion sera axée sur le décryptage des informations contenues dans le journal. Ne pouvant étudier ladite presse dans son entièreté, nous allons nous départir des autres pages pour rester uniquement avec la page des titres qui occupe une place de choix dans notre investigation. Il va s'agir dans cette deuxième articulation de l'examen minutieux de quelques entrées linguistiques propices à l'analyse des grandes unes du *Jour*, afin de parvenir à un pallier interprétatif de la visée intentionnelle des informations que ces titres laissent comprendre.

1. DU CHOIX DES AXES D'ANALYSE À LEUR JUSTIFICATION

Notre préférence s'est penchée vers quelques notions linguistiques et extralinguistiques que nous avons trouvées utiles et incontournables pour mener à bien l'analyse en ouverture. Leurs usages nous permettront d'examiner l'écriture, la structure des énoncés journalistiques, leur portée et même les images qui sont adjointes aux grandes unes du journal *Le Jour*. C'est donc un choix qui n'est nullement fait au hasard, mais qui est orienté vers l'objectif à atteindre.

1.1. Typographie, modalisation et nominalisation

Il conviendra d'examiner théoriquement tour à tour la typographie, la modalisation et la nominalisation comme les premiers axes d'analyse.

1.1.1. La typographie

Étymologiquement, le mot typographie vient du grec « typos » qui signifie caractère gravé et « graphein » qui signifie écrire. La typographie renvoie aux techniques d'imprimerie ; c'est l'art de bien choisir et de bien utiliser les caractères. Elle relève essentiellement de l'art graphique et met en exergue l'aspect esthétique et formel de l'écriture. Plusieurs éléments rentrent dans les caractères typographiques :

- Le choix de la police : le scripteur peut choisir sa police de caractère, les plus utilisées sont généralement Times New Roman, Calibri (...).
- L'usage des mots en italique, en gras et en romain. Les mots en italique sont le plus souvent utilisés dans les sous-titres des ouvrages ou des journaux, c'est une forme d'écriture penchée, différente de l'écriture romaine qui est droite, c'est aussi une forme de soulignement des mots. Les caractères gras quant à eux sont plus épais et plus noirs, ils sont utilisés pour mettre en valeur les titres et constituent une sorte d'emphase.
- L'usage des majuscules, des minuscules et des capitales : « *les majuscules sont seulement des lettres initiales plus grandes (...) en début de mots. Pourtant, les capitales constituent des séries continues de grandes lettres qui se distinguent des petites* » (Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul 1994 : 169).
- Les abréviations : c'est un procédé graphique consistant à écrire un mot en n'utilisant qu'une partie de ses lettres. Exemple : n⁰ = numéro.
- L'on y retrouve aussi des photos, des illustrations et des accents sur les majuscules et la mise en page indépendamment de la technique de publication.

La typographie vise essentiellement un traitement des textes en vue d'une lecture agréable. Elle exige aussi du lecteur une compétence de lecture, car les techniques d'écriture mises en œuvre sont généralement porteuses de sens, chaque élément est un signe. Ce sont des techniques d'écriture qu'utilisent les journalistes de la presse écrite *Le Jour*.

1.1.2. La modalisation

La modalisation est un acte d'étude qui porte sur l'implication d'un sujet parlant ou locuteur dans son énoncé. C'est l'ensemble des indices qui trahissent la présence du locuteur dans un énoncé ; celui-ci peut exprimer ses points de vue, ses perceptions et ses intentions. Emile Benveniste parle de la subjectivité dans le langage, la prise en compte du sujet parlant « *c'est dans et par le langage –dit- il que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'ego* » (1976 : 259). Le sujet parlant est le producteur véritable de l'énoncé, c'est un être physique qui prend en charge son discours. La présence du locuteur dans un énoncé se voit exclusivement par la présence d'un ensemble de procédés appelés modalisateurs. Par ce procédé linguistique, la production de tout discours est douée d'éléments signifiant la position de celui qui parle par rapport à ce qu'il dit. Il peut s'agir des verbes, des adverbes, des adjectifs, des figures de style

ou des types de phrase qui sont généralement regroupés en deux catégories à savoir les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé.

❖ Les modalités d'énonciation

Tout sujet parlant et agissant peut avoir à utiliser selon les contextes quatre types de phrases ayant des intentions différentes, car comme le précise Maingueneau, « *la phrase, en tant précisément qu'elle est un énoncé, doit aussi être rapportée à l'activité d'un énonciateur qui prend en charge son énoncé* » (1999 : 45). Il peut s'agir de l'assertion, l'interrogation, l'exclamation et l'impérative.

- **La modalité assertive** : il s'agit d'énoncés qui décrivent le monde, qui déclarent des choses, bref des énoncés qui donnent des informations. Ils comportent le plus souvent « *un sujet exprimé et dont le verbe porte des marques de personne et de temps* » (Ibidem : 46).
- **La modalité interrogative** : ici, l'énonciateur procède à un questionnement ou recherche des informations. Il peut s'agir d'une interrogation totale qui est celle qui est centrée sur toute la phrase et qui admet des réponses telles que oui, non, si ; et d'une interrogation partielle qui porte sur un élément de la phrase, la réponse est un groupe de mots ou une autre phrase.

Par ailleurs toute interrogation n'est pas au service de la recherche des informations, certaines peuvent avoir la valeur des modalités déclaratives, c'est le cas des questions oratoires.

- **La modalité exclamative** : elle marque le désir de vouloir exprimer ses états d'âme, ses sentiments dans un énoncé, elle peut aussi avoir une valeur ironique selon les cas et être au service du comique.
- **La modalité juissive** : elle est utilisée par le locuteur dans l'intention d'agir sur le récepteur, c'est un énoncé à valeur performative qui utilise souvent l'indicatif, le subjonctif et l'infinitif.

Notons que ces modalités de phrase sont liées à la notion de prédicative, car dans ces différents types de phrase, l'on y retrouve la notion de thème qui est ce dont on parle, et la notion de prédicat qui est ce que l'on dit du thème.

❖ **Les modalités d'énoncé**

Elles mettent en évidence les points de vue, les perceptions et les évaluations du sujet parlant. On a une gamme variée de procédés mis en œuvre :

- **Les verbes modaux et certains temps verbaux** : il s'agit des verbes de jugement, d'obligation, de volonté de permission, d'opinion, d'état : devoir : estimer, paraître, sembler, ignorer, prétendre croire, pouvoir.

S'agissant des temps verbaux, nous pouvons mentionner le futur antérieur qui permet au sujet parlant de supposer un fait, le conditionnel qui marque une hypothèse ou des incertitudes.

- **Les adverbess modaux** : ce sont des adverbess à valeur évaluative qui peuvent aussi exprimer les certitudes, les incertitudes ou les hésitations du sujet parlant : peut-être, sans doute certainement, probablement.
- **Les adjectifs qualificatifs à valeur axiologique ou non axiologique** : ce sont des termes qui permettent de donner une qualification appréciative ou dépréciative. Les éléments axiologiques renvoient à la subjectivité de l'émetteur et sont souvent antéposés au nom qu'ils qualifient ; par contre, les éléments non-axiologiques relèvent de l'objectivité.
- **Certains morphèmes lexicaux** qui associent les morphèmes lexicaux liés à valeur axiologique, donnant une connotation péjorative au mot. C'est le cas du mot chauffard qui est dévalorisant.
- **Les figures de style** : certaines figures de style sont aussi considérées comme des formes de modalités d'énoncé à savoir l'antiphrase, l'ironie qui trahissent la présence d'un locuteur dans un énoncé.

1.1.3. La théorie de la réception

L'histoire de la lecture est fondée sur une polarité : le texte, ou trace écrite qui est fixe, durable et transmissible, alors que la lecture est éphémère, inventive, plurielle et plurivoque. L'école de Constance construit sa théorie de la réception et de la lecture sur cette tension entre la permanence du texte et l'impermanence de la lecture. La lecture bien que déjà inscrite dans le texte, le sens reste toujours à actualiser, son rôle revient évidemment au public. Pour mieux comprendre le rôle des lecteurs, il faut partir des prémisses de la poétique d'Aristote qui sont à la base de l'expérience esthétique. Par celle-ci, l'auteur libère la réalité quotidienne et renseigne

aussi sur elle. Pour Wolfgang Iser, le sens est toujours à construire, l'intention de lire est celle qui engage l'acte de lecture lui-même et qui cherche son accomplissement dans la lecture jusqu'à ce que dernière prenne fin. La lecture est la rencontre de deux pôles : l'un, artistique et propre au texte, l'autre esthétique et propre au lecteur. Il revient donc au lecteur de décoder de donner du sens et de comprendre le message que livre un texte ou un énoncé,

1.2.L'implicite, l'énonciation performative et la sémiotique de l'image

Le cadre théorique choisi pour l'étude des grandes unes ne saurait exclure l'analyse du discours pour mieux examiner le langage mis en œuvre dans les titres du *Journal*, ainsi que les structures sémiologiques imagières porteuses de sens.

1.2.1. L'implicite

Dans les échanges conversationnels, le locuteur cherche à transmettre une information à un destinataire, il peut s'agir pour lui de le convaincre, de l'interroger ou d'agir sur lui. Le locuteur peut s'exprimer explicitement tout comme il peut choisir de s'exprimer de manière implicite et transmettre une information latente que le destinataire ne peut que décoder après moult interprétations : c'est un message implicite. L'implicite est ce qui n'est pas énoncé en de termes clairs, et que l'interlocuteur doit comprendre par lui-même. C'est un énoncé dans lequel le message est caché et latent et qui ne peut qu'être compris en contexte. Marcel Proust (1913) estime que le langage n'a pas toujours été une expression fidèle de la vérité, car il existe de nombreuses vérités cachées auxquelles l'on ne peut pas toujours atteindre. S'exprimant au sujet de l'implicite, Catherine Kerbrat-Orecchioni reconnaît que les contenus implicites ne constituent pas en principe le véritable objet du dire, pourtant, les contenus explicites quant à eux ont toujours constitué l'objet essentiel du message à transmettre. Cette linguiste a montré qu'il est difficile voire impossible de s'exprimer en des termes clairs, chaque énoncé prononcé par un locuteur contient toujours un contenu latent ; elle affirme par exemple que dans l'énoncé « *il fait chaud ici* » ne signifie jamais qu'il fait chaud ici, c'est selon, "ouvre la fenêtre", "ferme le radiateur", "est ce que je peux tomber la veste?"; "il fait frais ailleurs", "je n'ai rien de plus intéressant à dire", etc.: bref, ce serait l'indirection qui serait la règle » (1998 : 5).

Il existe en principe deux formes d'implicite : le présupposé et le sous-entendu.

Le présupposé est une information implicite qui se déduit d'un mot ou de plusieurs mots présents dans l'énoncé, c'est « *un implicite inscrit dans l'énoncé* » (2012 : 295). Dans ce cadre,

la connaissance du contexte n'est pas utile pour la compréhension ou l'interprétation d'un énoncé, car l'implicite est contenue dans la phrase. Il faudrait d'abord relever le posé qui est l'information donnée directement par la phrase, avant de déchiffrer le présupposé qui est l'information située à l'arrière-plan sur lequel est appuyé le posé. Oswald Ducrot pense que :

Si le posé est ce que j'affirme en tant que locuteur, si le sous-entendu est ce que je laisse conclure à mon auditeur, le présupposé est ce que je présente comme commun aux deux personnages du dialogue, comme l'objet de la complexité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication (1984 : 20).

Le sous-entendu est compris comme une forme d'implicite qui se déduit de la situation d'énonciation. Contrairement au présupposé, le sous-entendu est généralement donnée en fonction du contexte de la situation d'énonciation et à l'environnement discussif de sa production ; il peut être aussi un élément stylistique tel que l'ironie. Il existe une différence fondamentale entre le présupposé et le sous-entendu, bien qu'ils relèvent tous de l'implicite.

L'utilisation de l'implicite est très récurrent dans le discours, il ne serait exagéré d'affirmer que la majorité des interactions verbales ne sont pas toujours clairement énoncées. L'implicite dans le discours permet donc à un locuteur d'exprimer indirectement ce qu'il veut affirmer ; par ce procédé, le locuteur parvient à créer une complicité avec le lecteur qui doit deviner et décoder le message latent d'un énoncé. Il permet aussi au locuteur de se détacher de la responsabilité du message délivré, car il revient au lecteur de trouver les vérités cachées de ce message. Le recours à cette formulation indirecte est mis en œuvre dans les médias et renferme aussi une valeur performative.

1.2.2. L'énonciation performative

Le mot performatif dérive du verbe anglais "to perform" qui veut dire accomplir, exécuter. L'énoncé performatif est un énoncé qui accomplit l'acte qu'il énonce, qui agit sur l'allocataire, et qui modifie des comportements. Sont appelés performatifs les énoncés ayant pour objectif, non de donner une information, ou de dire comment est le monde, mais d'agir sur lui, de produire une action. Dans la théorie des actes de langage, on distingue les énoncés performatifs et les énoncés constatifs, ils ont tous une visée différente « *les énoncés constatifs ont pour but de décrire le réel, donc de s'ajuster à lui(...). Au contraire, les énoncés performatifs, agissant sur lui, le modifient : après un énoncé performatif, il n'est plus tout à fait ce qu'il était auparavant* » (Christian Baylon et Paul Fabre, 1990 : 173). Les énoncés performatifs sont la première catégorie d'énoncé auxquels Austin s'est intéressé. Il justifie par

la suite que tout énoncé qu'il contienne un verbe d'action ou un verbe descriptif agit sur le destinataire, et selon lui, parler c'est toujours agir, c'est toujours accomplir un acte ; tout énoncé serait donc performatif et aura toujours une dimension illocutoire. Toutefois, pour qu'un énoncé soit performatif, il doit remplir un certain nombre de critères, on parle de critères de performativité ou de condition de félicité.

Dans les critères de performativité se rapportant à l'aspect linguistique, Austin va découvrir que tout énoncé performatif a un pouvoir, une force. Cette force se matérialise à travers certains verbes dits « performatifs » et se réalise en trois actes concomitants :

- L'acte locutoire : encore appelé acte illocutionnaire, l'acte locutoire est la mise en branle de l'appareil phonatoire, c'est le fait de parler, de prononcer un énoncé.
- L'acte illocutoire ou illocutionnaire : il se réfère à l'énonciation de la phrase. C'est l'acte qu'on effectue en disant quelque chose. Il peut s'agir d'une assertion, d'une injonction, d'une requête ou d'une interrogation.
- L'acte perlocutoire : c'est l'effet ou encore le sentiment que le locuteur, grâce au langage suscite chez l'interlocuteur.

On distingue deux types d'acte de langage : les actes de langage direct et les actes de langage indirects.

Les actes de langage directs sont selon Recanati (1981) des énoncés dans lesquels l'émetteur parle tel quel, c'est-à-dire qu'il dit ce qu'il avait à dire sans détour. Parmi cette catégorie d'acte, on retrouve les actes de langage ordinaires ou les performatifs explicites qui sont des énoncés dans lesquels le verbe exprime clairement le type d'acte illocutoire effectué ; les performatifs primaires, qui sont des énoncés qui n'ont pas de verbes explicites, c'est pourquoi leur force illocutoire est ambiguë.

Les actes de langage indirects quant à eux sont des énoncés qui disent une chose pour signifier une autre. On distingue ici la dérivation allusive, et le trope implicatif. On parle de dérivation allusive lorsque le locuteur change la valeur illocutoire d'une forme qui dans les normes sert à exprimer une autre modalité. Le trope implicatif est un procédé par lequel le contenu voilé est ce qu'on veut faire entendre, il est essentiellement fondé sur un sous-entendu qui est décelé par le destinataire.

1.2.3. La sémiotique de l'image

Étymologiquement, le terme sémiotique vient du latin « sèmeiotikè » qui signifie étude des signes, des symptômes, et qui dérive lui-même de « sèma », terme qui lui aussi est du latin et qui signifie signe. La sémiotique se définit comme la science des signes, des systèmes de signes et des processus de signification. Quant au signe, il se définira en tant qu'objet de la sémiotique. Charles Sanders Peirce a envisagé trois catégories du signe à savoir l'icône qui exprime son sujet à travers une certaine identification entre le signifiant et le signifié ; l'indice qui a une relation directe avec ses sujets ; et le symbole, dans ce contexte la relation entre le signifiant et le signifié serait conventionnel et non justifiée, on parle ici d'univers de croyance. La sémiotique ou sémiologie selon la conception saussurienne à plusieurs branches parmi lesquelles on retrouve la sémiotique de l'image.

D'une manière générale, l'image est une représentation d'être ou d'objet par le dessin, la peinture, la sculpture, la gravure la photographie etc... Le terme est aussi employé pour désigner les activités psychiques par exemple les représentations mentales. La sémiotique de l'image se concentre sur le chromatisme, la composition, le cadrage, la scénographie, l'iconographie, la photographie, les points de vue. L'image est un signe qui peut renfermer trois dimensions :

- Un signifiant figuratif ou iconique : ici, on peut décrire le contenu d'une image de ce qu'elle représente.
- Un signifiant plastique : l'image contient aussi un ensemble de signifiants souvent mêlés les uns aux autres : formes, couleurs, traits, matière, auxquels on peut associer un signifié.
- Un signifiant symbolique : les images contiennent souvent plus ou constitue en entier des signifiants symboliques qui peuvent prendre différents aspects.

L'image est porteuse de sens et véhicule toujours un message. Lorsque l'image est associée au texte, l'on peut avoir plusieurs fonctions : une fonction d'encrage lorsqu'elle impose un sens unique de lecture et d'interprétation ; une fonction de relais lorsque le texte dit ce que l'image ne dit pas. Cette structure est mise en œuvre dans les presses écrites qui utilisent abondamment des représentations imagières, parfois caricaturales pour véhiculer une information.

L'on peut également abonder dans le sens d'une sémiotique située afin de mieux expliquer la signification attribuée aux personnages cités dans les unes. En s'aidant de cette sémiotique, l'on constatera que le sens des titres est référentiel et relève du phénomène contextuel.

1.3. Justification des options analytiques

Recourir aux outils linguistiques étayés supra n'a rien de farfelu. Le choix est lucidement guidé et manifesté par leur abondance et leur pertinence dans les unes du *Journal*.

1.3.1. Les contenus des montures : présence en titrage et pertinence

Les presses du *Journal* retenues comme support de l'étude des grandes unes regorgent une kyrielle d'informations. Elles comportent une variété de titres (unes) dont la profondeur sémantique ne saurait se limiter à leur seule lecture, mais bien plus, à l'étude minutieuse et analytique de chaque titre tant sur la forme que sur le fond. Les unes du *Journal* sont différemment constituées, structurées et énoncées, chacune a sa particularité et son originalité. Elles présentent des aspects multiples et denses de la linguistique discursive et structurale. Dès lors, choisir une seule entrée pour l'analyse de ces titres serait parfaitement réducteur au regard de la diversité de ces derniers. Les entrées linguistiques convoquées semblent être nécessaires, voire pertinentes dans l'analyser à mener, elles sont présentes et se justifient même dans chaque une.

1.3.2. Sémiotique située : le contexte et la désignation actantielle

Le choix porté sur les entrées susmentionnées se justifie également dans une perspective de sémiotique située qui intègre le contexte et la désignation actantielle. La sémiotique située est destinée à expliciter les significations attribuées aux personnages. Les unes du journal le *Journal* sont énoncées dans un contexte particulier. Le sens est perçu comme un phénomène contextuel. Ici, il n'est plus question de parler de la signification, mais du sens que regorge l'usage des mots en contexte. Il est question de situer l'information dans un environnement social afin de mieux interpréter le sens des unes énoncées, et surtout l'usage du signe linguistique. À ce niveau, l'on aura recours à une référentialisation externe dans l'analyse des titres, car l'objet de la une est référentiel. La désignation actantielle fait allusion à la nomination des personnages⁵. Celle-ci se fait selon les rôles qu'ils jouent dans le contenu. Notons qu'il ne s'agit pas du personnage dans une conception littéraire, mais du personnage

⁵ Il peut s'agir à ce niveau des noms de personnes inscrits dans le titre, ou de l'image présentée.

d'un point de vue social qui a une existence réelle et qui n'est pas simplement un figurant. Dans les unes du *Jour*, ils sont soit agent d'une action, soit ils subissent l'action. Le sens est donc fonction d'une situation précise, d'un contexte particulier comme l'a relevé Jean-Pierre Esquenazi (1997) pour qui le sens ne se trouve pas simplement à l'intérieur du discours.

2. EXERCICE ANALYTIQUE

La réflexion précédente se présente comme une canalisation devant permettre l'orientation de l'analyse en ouverture. Il sera précisément question dans la présente articulation de procéder à une déconstruction analytique de chaque grande une retenue du journal *Le Jour*. Les points optés ici sont les contenus à dominance verbale et les contenus avec images, deux points sur lesquels l'animation de notre analyse va particulièrement porter.

2.1. Analyse des contenus à dominance verbale

Les numéros du *Jour* qui ont été sélectionnés pour ce travail présentent certaines pages où l'on a une dominance du titrage. L'information est exclusivement rendue au moyen d'une séquence verbale, et par la structure formelle des mots qui est véritablement porteuse de sens.

2.1.1. Les structures formelles

La mise en valeur d'un titre dans une presse écrite participe de la place qu'on lui accorde dans ce dernier. Inscrire un titre à la une d'un journal, c'est-à-dire, un titre qui occupe le ventre ou la nervure centrale d'un journal est fonction de son importance dans la transmission d'une information. Pour ce faire, les journalistes ou mieux les éditorialistes abattent un travail particulier sur la structure de la une, car le coup d'œil jeté sur un journal rend prioritairement compte de celle-ci. À ce niveau, se fait un travail d'organisation typographique puisque c'est la structure signifiante du signe linguistique qui est mise en exergue. Dans *Le Jour*, la grande une occupe pratiquement la moitié de la première page du journal de par sa présentation graphique. Il est privilégié ici une écriture en minuscule et en gras, mais rallongée par la taille de la police. Les mots sont séparés par des blancs, et quelquefois par des signes de ponctuation. La une se présente de manière horizontale, occupant pratiquement toute la largeur du ventre du journal.

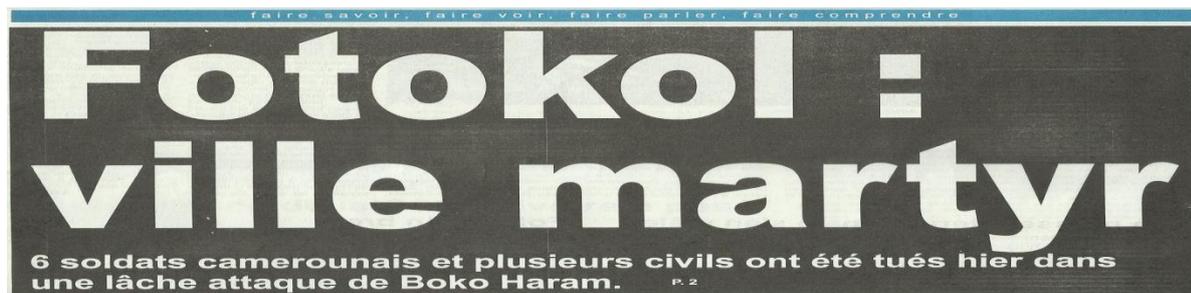


Image2 : *Le Jour* du 05.08.15 N° 1988

L'usage des couleurs est aussi de mise dans les titres énoncés du *Jour*. La couleur noire qui est particulièrement utilisée dans cette une permet de la distinguer des autres titres qui gravitent autour ; elle participe aussi d'une emphase qui est la mise en relief du titre perçu par le lecteur. Le fond du journal quelques fois noirci, dans ce cas, la une prend une coloration blanche. Dans ce titre, le fond noir rend compte du danger, de l'aspect lugubre et sombre d'un univers où règne le deuil ; l'inscription du titre en couleur blanche témoigne de la pureté, de l'innocence, de la candeur d'une ville qui connaît le trouble.

Certaines une du *Jour* utilisent les majuscules en début de titre ou lorsqu'il s'agit des noms propres de personne, des noms de lieu ou des institutions :

Huit Camerounais tués par des rebelles Centrafricains (*Le Jour* 21.07.2015 N° 1977)

L'armée tchadienne entre à Kousseri (*Le Jour* 19.01.15 N° 1852)

Boko Haram attaque un village de l'Extrême-Nord (*Le Jour* 05.08.15 N° 1988). À ce niveau les journalistes font abstraction de la règle grammaticale. Un mot, qu'il soit un nom ou pas peut commencer par une majuscule, dans l'univers médiatique, c'est l'expressivité qui compte.

L'on retrouve aussi certains signes de ponctuation à des fins elliptiques ou expressives, marqués par des indices typographiques tels que les guillemets, les points d'interrogations, les deux points, la virgule (...). L'emploi des guillemets permet aux journalistes d'opérer une distance vis-à-vis de la déclaration faite et de ne pas adhérer aux propos déclarés, ou de véhiculer une information qui semble douteuse et paradoxale.

La "loi Boko Haram" a été adoptée (*Le Jour* 05.12.2016 N° 1825)

Dans ce titre, les guillemets encadrant l'expression Boko Haram ont une valeur de mise à part et une visée surprenante et même ironique, c'est la mise en relief d'une déclaration que ne semble pas partager le journaliste. Les guillemets sont aussi utilisés pour attirer l'attention du

lecteur sur une information phare : **“Hollande refuse d’aller au fond des choses”** (*Le Jour* 08.07.15 N⁰ 1969). Ce cas illustre un discours direct, subjectif et latent pleinement pris en charge par l’énonciateur.

Les deux points quant à eux jouent le plus souvent un rôle explicatif et elliptique dans les unes du *Jour*, en donnant une information subsidiaire :

Attentats suicides : les mesures à problème (*Le Jour* 29.07.15 N⁰ 1983)

Elections à la Fécafoot : tout est à reprendre (*Le Jour* 20.02.15 N⁰ 1875)

Boko Haram : les questions qui fâchent (*Le Jour* 01.12.2014 N⁰1821)

Lutte contre Boko Haram : le commandement ne s’entend pas (*le Jour* 25.07.2014 N⁰ 1732)

Maroua : la vie après les attentats (*Le Jour* 28.07.2015 N⁰ 1982)

Boko Haram : l’armée tchadienne frappe (*Le Jour* 02.02.2015 N⁰ 2015)

Cette ponctuation introduit les idées qui ressortent des premières informations données de manière succincte. L’on peut lire une inversion d’idées surtout caractérisée par des ellipses de diverses natures. Dans la première une, il y’a ellipse de l’actualisateur “des” *les mesures à problème “des” attentats suicides* ; dans le deuxième titre, il y’a ellipse de l’article contracté “aux” *tout est à reprendre aux élections à le Fécafoot* ; la troisième et la cinquième une font une ellipse du déterminant ‘de’ *les questions qui fâchent “de” Boko Haram, la vie après les attentats suicides “de” Maroua* et la quatrième une fait une omission de la préposition “dans” *le commandement ne s’entend pas “dans” la lutte contre Boko Haram*. Dans le dernier titre il y’a pas ellipse, c’est l’inversion des deux segments qui a fait intervenir le complément d’objet direct en début de phrase. En réalité l’usage des deux points permet de faire de ces titres des phrases brèves et nominales et marque aussi une explication succincte qui est donnée à propos des thèmes qui les précèdent, ils servent donc à signifier ce qui est dit de ces thèmes.

La virgule est aussi un autre signe de ponctuation qui est utilisée dans l’énonciation des titres, elle peut être au service de l’énumération ou de l’économie de mots.

Maroua, l’horreur (*Le Jour* 23.07.2015 N⁰ 1979)

Cette une apparaissant sur un fond noir témoigne parfaitement de l’horreur, du drame dans la ville de Maroua. La virgule qui est utilisée ici marque une apostrophe au nom *Maroua* et fait

une économie de mots. La théorie du minimalisme est mise en exergue à ce niveau, il s'agit de dire peu pour signifier plus.

Les accents sont aussi utilisés notamment sur les lettres minuscules et quelquefois des abréviations au service de l'économie des mots : **Paul Biya limoge le Dg des élections** (*Le Jour* 22.07.15 N⁰ 1978).

Cette structure formelle des unes, au delà de l'esthétique qu'elle représente renforce le discours sur la subjectivité et l'expression de la sensibilité des médias écrits tels que le journal *Le Jour*. Dès lors, l'analyse s'orientera maintenant sur le contenu verbal des unes.

2.1.2. Les structures prédicatives

Le syntagme est défini comme un concept linguistique représentant un groupe de mots ayant un sens dans une phrase. C'est une idée nouvelle basée sur un regroupement d'éléments. On distingue plusieurs types de syntagme ou groupe : le syntagme verbal, le syntagme nominal, le syntagme prépositionnel... Ici, l'accent sera mis sur la notion de phrase avec ses différents noyaux ou syntagmes, sur la notion de phrase prise comme modalité d'énonciation et les modalités d'énoncé.

La phrase se définit généralement comme un ensemble de mots compris entre une majuscule de départ et un point final et qui véhicule une information. La phrase verbale, domaine du syntagme verbal, est constituée du sujet ou thème et du prédicat. Le sujet ou thème est considéré comme ce dont on parle, « *il est d'emploi obligatoire, au moins avec des formes personnelles du verbe, et lui impose souvent un accord, en personne, en nombre, parfois en genre* » (Baylon C. et Mignot X. 1995 : 145). Il peut s'agir d'un nom, d'un pronom ou d'un élément substantivé, il ne joue pas réellement un rôle dans la structure syntaxique de la phrase, l'information est plutôt donnée par le prédicat. Le thème ou sujet est une désignation d'un personnage par son nom, son surnom et autres appellatifs porteurs de sens.

Boko Haram sème la panique à Kousseri (*Le Jour* 12.21.2015 N⁰ 1869)

Le Bir repousse une attaque à Boko Haram (*Le Jour* 13.01.2015 N⁰ 1848)

L'armée tchadienne progresse en territoire nigérian (*le Jour* 04.02.2015 N⁰1864)

Paul Biya limoge le Dg des élections (*Le Jour* 22.07.2015 N⁰ 1978)

Dans ces unes, les thèmes sont essentiellement *Boko Haram, le Bir, l'armée tchadienne et Paul Biya* qui sont ceux qui font l'action. Dans ce cas, la connaissance du thème, c'est-à-dire l'idée qui se cache derrière un thème renforce l'information donnée par le prédicat. Par exemple, dans la dernière une susmentionnée, *le Dg des élections a été limogé par Paul Biya*, Chef d'Etat qui a le pouvoir et qui est compétent pour poser un tel acte, cette information garde tout son sens grâce à la connaissance du thème. Ces thèmes relevés sont des personnages politiques et d'action c'est pourquoi l'information donnée a toute sa plénitude.

Le thème peut aussi être un présentatif du genre voici, voilà, il y'a, c'est (...) et même ce qui, ce que, qui sont des structures figées et qui sont toujours suivies d'une information prédicative.

Ce qui s'est passé à Maroua (*Le Jour* 27.07.2015, N⁰ 1981)

Ce que Boko Haram fait perdre au Cameroun (*Le Jour* 04.07.2014 N⁰ 1695)

Ces pronoms relatifs sont en quelque sorte des thèmes qui renvoient à une désignation latente ; c'est une emphase qui pousse le lecteur à découvrir ce qui se cache derrière les faits énoncés. Contrairement au nom, ces pronom-sujets sont vide de sens et l'information est pleinement rendue au moyen du prédicat.

Le prédicat encore appelé rhème désigne la partie de la phrase ou de la proposition qui porte l'information verbale ou le commentaire à propos du sujet. C'est la partie de l'énoncé sur quoi porte l'essentiel de l'acte de l'énonciation, André Martinet (1985) les assimile à une expansion du sujet ou thème qui apporte une information nouvelle.

Le Nigeria **annonce une offensive pour en finir avec Boko Haram** (*Le Jour* 09.10.2014 N⁰ 1784)

Marafa **parle des attentats suicides** (*Le Jour* 30.07 2015 N⁰ 1984)

Ces expansions sont au service de la compréhension de la phrase et complètent le sens du thème. Les noms *Nigeria* et *Marafa* pris dans leur singularité donnent seulement une information subsidiaire liée à leur connaissance, c'est le rhème qui apporte un commentaire à propos du sujet. Les prédicats de ces phrases sont au style indirect libre et donnent une information à propos de leur thème.

En ce qui concerne la phrase nominale, notons qu'elle est très utilisée dans les discours médiatiques notamment dans les titres de la presse. Les journalistes font une économie de mots

pour donner une information phare, les développements ou les commentaires sont généralement exclus de cette structure dans les titres.

Le nouveau plan de terreur de Boko Haram (*Le Jour* 17.12.2014 N⁰ 1833)

Les révélations de Cavaye Yégué Djabril sur Boko Haram (*Le Jour* 16.06.2014 N⁰ 1703)

Fotokol au lendemain du massacre (*Le Jour* 06.02.2015 N⁰ 1866)

Une nouvelle attaque de Boko Haram (*Le Jour* 07.08.2014 N⁰ 1740)

Les propositions de Marafa Haradou Yaya (*Le Jour* 22.01.2015 N⁰ 1855)

La dérive des interpellations au faciès (*Le Jour* 29.12.2014 N⁰ 1839)

La thèse du complot nordiste (*Le Jour* 28.08.2014 N⁰ 1754)

La vedette des lions indomptables à Yaoundé (*Le Jour* N⁰ 1980)

L'Extrême-Nord dans le chaos ? (*Le Jour* 26.08.2016 N⁰ 1752)

L'armée camerounaise en action (*Le Jour* 12.01.2015 N⁰ 1933)

Le Directeur du trésor viré (*Le Jour* 09.02.2015 N⁰ 1867)

Ces titres sont des déclarations directes au moyen de la phrase nominale qui est service de la concision dans la transmission d'une information. En réalité, l'absence de verbe conjugué dans ces phrases-titres n'a pas tellement un impact dans la segmentation de la phrase, car on peut encore retrouver le thème et le propos ou prédicat. Dans la première une par exemple, le nom *Boko Haram* est pris comme le thème inversé et ce qui est dit de lui est *le nouveau plan de terreur*. La deuxième une tout comme la troisième et la cinquième referment aussi un sujet et un rhème. Dans la deuxième une, c'est le nom Caraye Yégué Djabril qui apparaît comme le thème encadré par son propos. *Fotokol au lendemain du massacre*, *La dérive des interpellations au faciès* ces titres font une ellipse de mots et dont la compréhension nécessite un référent extérieur. Dans la phrase nominale, il est question de retenir l'essentiel des mots qui expriment mieux tout un développement d'idées, les journalistes l'utilisent pour des besoins d'expressivité.

Les quatre derniers titres se présentent comme des phrases nominales avec omission volontaire du verbe. Ce dernier est sous entendu. Ici, il y a omission de la copule (le verbe être)

qui est un verbe qui lit le sujet d'une proposition avec l'attribut. L'on pourrait par exemple avoir *Le Directeur du trésor "est" viré*.

Les modalités de phrase sont aussi au service des titres à la une du journal *Le Jour*. L'objectif est souvent de mettre en relief une intention de la part du journaliste dans l'énoncé des titres. Celui-ci peut chercher à s'interroger, à déclarer un fait ou à exprimer son état d'âme et susciter un sentiment chez le lecteur.

S'agissant de la phrase interrogative, notons qu'elle est assez utilisée par les journalistes, qui en s'interrogeant recherchent des détails sur un fait et provoquent la curiosité du lecteur.

Un général tchadien ou camerounais : qui commande la coalition ? (*Le Jour*, 23.01.2015 N⁰ 1856)

Quel avenir pour les camerounais face aux attaques de Boko Haram ? (*Le Jour* 30.01.2015 N⁰ 1861)

Que peut Boko Haram ? (*Le Jour* 12.01.2015 N⁰ 1847)

Front contre Boko Haram : qui va payer ? (*Le Jour* 03.02.2015 N⁰ 1863)

Il est à remarquer que ces titres se présentent sous forme d'interrogation directe. Le premier titre évoque une idée d'alternative, un choix, il s'agit d'une interrogation disjonctive. C'est une question précédée d'une affirmation qui demande un choix à opérer entre les éléments phrastiques précités. Le deuxième titre est une interrogation à visée exclamative, et au même moment une question rhétorique. Dans la troisième une, l'interrogation est une question à valeur satirique, c'est en fait une interrogation à visée injonctive. Dans le dernier titre, l'interrogative est ambiguë. Les deux points marquent en fait une explication ou une énumération, mais dans ce cas, il est question d'une interrogation. Dans celle-ci, le verbe *payer* qui est connoté évoque une idée sous-entendue au regard de la déclaration précédente. L'on a donc affaire à des interrogations partielles qui portent sur un élément de la phrase.

Un pan est aussi jeté sur la forme de la phrase employée par les journalistes. À ce niveau, l'on constate qu'ils utilisent aussi la phrase affirmative, emphatique et la phrase négative.

Nos amis qui nous aident

Ceux qui ne nous aident pas (*Le Jour* 20.01.2015 N^o 1853)

Dans ce titre, on retrouve deux formes de phrase : la phrase affirmative et la phrase négative. Cette jonction de deux formes de phrase dans une structure de parallélisme traduit un paradoxe d'idées faisant intervenir l'affirmation et la négation simultanément. Par ailleurs ce titre met en évidence l'usage de l'adjectif possessif *nos* qui est un déictique personnel marquant ici un rapprochement, une complicité. Tout à côté une désignation par le pronom possessif *ceux* qui remplace un groupe de personnes mis à distance. Ces termes mettent en évidence l'univers d'une pragmatique du premier degré. L'on remarque que les unes des journaux sont aussi le domaine de la subjectivité, ce qui se vérifie dans les modalités d'énoncé.

Les modalités d'énoncé sont des termes faisant un jugement de valeur ou une appréciation d'un fait. Ils sont aussi mis en exergue dans l'écriture journalistique.

Le mauvais jeu du Nigeria (*Le Jour* 06.01.2015 N^o 1843)

Le terme *mauvais* est un évaluatif qui fait une appréciation négative d'un rôle qu'a joué le Nigeria dans la lutte contre Boko Haram.

L'on constate donc que dans la transmission des informations, les journalistes du *Jour*, ne font point preuve de neutralité et d'objectivité langagière, la construction phrastique a pour objet la modalisation du discours dans le but d'influencer son interlocuteur, et le langage devient par là une action.

2.1.3. Les structures performatives et constatives

L'écriture journalistique comme nous l'avons vu au départ a aussi une visée pragmatique, le langage s'apparente à une action posée par l'énonciateur dans le but d'agir sur le récepteur et provoquer en lui un certain comportement. Ici, il est question d'observer l'intention manifeste qui se cache derrière le mot utilisé ou mieux le discours. Les journalistes emploient un vocabulaire osé et donnent une connotation aux mots qui ne sont accessibles que dans un contexte bien déterminé. À ce niveau, le contexte joue un rôle dans la compréhension de l'énoncé car le langage est essentiellement sous-déterminé, François Recanati affirme que « *la pragmatique rejette cette conclusion et soutient que la connaissance du langage est une condition peut-être nécessaire mais certainement pas suffisante pour comprendre le message*

communiqué. Elle insiste sur le rôle du contexte (...) un sens est essentiellement contextuel » (1993 : 198). Certains titres du *Journal* sont énoncés sous forme d'acte illocutoire :

Le chef de Boko Haram menace Paul Biya et le Cameroun (*Le Journal* 18.01.2015 N^o 1845)

Shekau menace la coalition (*Le Journal* 10.02.2015 N^o 1868)

Boko Haram tue 47 lycéens (*Le Journal* 11.11.2014 N^o 1807)

Boko Haram sème la panique à Kousseri (*Le Journal* 12.01.2015 N^o 1869)

Les deux premiers titres sont des actes illocutoires transmis au discours indirect libre. Le journaliste essaie de se dédouaner de l'information qu'il véhicule et refuse d'assumer ses propos. Le verbe *menacer* employé au présent d'énonciation marque un acte accompli simplement à travers le dire. C'est une catégorie de verbe performatif appelé verbe promissif ou commissif qui engage un locuteur à une suite d'actions. Dans ce titre, l'acte de langage a un impact sur le lecteur camerounais qui se trouve aussi être menacé par les attaques de Boko Haram. Dans le troisième titre, c'est le verbe *tuer* qui est mis en relief, la tension monte. C'est toujours un verbe commissif qui pose l'action de tuer. Sa conjugaison au présent d'énonciation détermine l'intensité de l'action de la secte islamique susceptible de créer des troubles comportementaux chez le lecteur. Ces titres ne font point preuve d'une atténuation, mais d'un grossissement manifeste, qui en plus d'être explicites sont aussi sous-entendus. Le dernier titre emploie le verbe *semer* qui est connoté ici, et laisse comprendre une multitude d'actes odieux et affreux posés par Boko Haram. Au-delà de l'acte illocutoire, ces titres sont aussi chargés d'une dimension perlocutoire et sont destinés à provoquer une réaction chez le lecteur.

En outre certaines unes de ce journal renferment des verbes de mouvement qui décrivent une situation ou qui transmettent simplement une information.

L'armée tchadienne entre à Kousseri (*Le Journal* 19.01.2015 N^o 1852)

L'armée tchadienne progresse en territoire nigérian (*Le Journal* 04.02.2015 N^o 1864)

Les verbes employés dans ces titres sont des verbes de mouvement qui décrivent simplement un fait et donnent une information. La notion d'énoncé constatif relève d'une vision de la presse pour laquelle la presse a une fonction purement représentative et informative.

Une lecture analytique de certaines unes de ce média fait état d'un discours implicite et sous-déterminé mis en œuvre. Le langage communicationnel de ce média s'apparente à un acte de langage indirect essentiellement implicite.

Marafa parle des attentats suicides (*Le Jour* 30.07.2015 N⁰ 1984)

Paul Biya est-il insensible ? (*Le Jour* 18.02.2015 N⁰ 1873)

‘‘Hollande refuse d'aller au fond des choses’’ (*Le Jour* 08.07.2015 N⁰ 1969)

Ces énoncés renferment une valeur implicite et ne peuvent se comprendre que grâce au contexte d'énonciation. Le premier titre est un trope illocutoire, le journaliste n'a pas la possibilité de nier son propos comme c'est le cas dans la deuxième une. Celle-ci est un trope implicatif où le contenu voilé qui est « l'insensibilité » de Paul Biya est ce qu'on veut faire entendre. C'est un trope fondé sur le sous-entendu. Le dernier titre quant à lui renferme un contenu latent qui est le présupposé, il s'agit ici d'une situation trouble qui n'arrange pas le Président français. Ces unes ont une visée essentiellement pragmatique.

Cependant, il faut rappeler que la compréhension de ces titres nécessite un recours au contexte pour une meilleure interprétation des contenus car l'univers social joue un rôle particulier. Qu'en est-il de l'association de l'image et du titre ?

2.2. Analyse de l'association du titre et de l'image

Le Jour comme tout autre presse écrite, énonce des titres accompagnés d'images dans l'optique de renforcer la portée de l'information à donner au public. Il s'agit généralement des photos qui sont adjointes au titre ou d'une représentation imagée ; bref c'est un réseau de signes issu du système sémiologique. Très souvent, la compréhension de la une est renforcée par l'image, c'est-à-dire qu'on a une complémentarité image/une, des fois l'image domine et suscite un sentiment chez le lecteur.

2.2.1. La complémentarité de la une et de l'image

Informé c'est aussi montrer, présenter et faire voir une image qui justifie ou qui renforce la une énoncée. Il y a des unes qui ne peuvent être bien comprises que grâce à la présence d'une image. Celle-ci ne remplace pas toujours l'écriture mais la rend plus expressive et plus compréhensible. Mouriquand estime qu'« *au premier stade de la lecture, c'est simultanément*

au titre à la photo que va l'œil » (1991 : 103). Les lecteurs ne s'intéressent pas seulement au titrage, aussi à l'image ; celle-ci s'avère être une transcription imagière du titre. Dans la perspective sémiotique Peircienne, le rapport entre la une et l'image est un rapport du type symbolique, comme le remarque Louis Hjelmslev (1971) il y'a conformité entre la représentation et le sens.



Image 3 Le Jour 20.07.2015. N° 1976

Dans cette une, il est question d'une réflexion dans le combat que mène le Cameroun contre la secte Boko Haram. La photo associée à ce titre laisse voir qu'il s'agit des forces de l'ordre, principal acteur de ce combat qui tiennent la rencontre, elle montre également l'attitude et même la posture de ces hommes. Le renforcement du titre par la photo permet de comprendre que la lutte contre Boko Haram est une initiative certes du Cameroun, mais qui est particulièrement menée par l'armée camerounaise, et le point de cette lutte ne peut être fait que par ceux-ci. C'est une image à valeur informative.



Image 4 Le Jour 16.01.2015 N° 1851

L'énoncé de la une ici est séparé par deux photos. Le premier segment du titre est *l'armée tchadienne...*, puis les deux photos qui présentent une armée victorieuse, joyeuse plein de vigueur, dynamique, et enfin l'autre segment du titre *...au secours*. En réalité cette image justifie le recours des Camerounais à l'armée tchadienne, car le lecteur voit une armée forte avec tout un arsenal d'équipement susceptible de vaincre la secte islamique, d'où l'autre

segment *au secours*. La présence des points de suspension dans cette une est inéluctablement liée à l'image, les mots sont remplacés par des photos ce qui rend plus expressive le titre. L'on est en présence d'un langage verbal et d'un langage iconique.



Image 5 Le Jour 26.02.2015 N⁰ 1879

Ce titre fait référence à un énoncé performatif, un acte illocutoire. L'usage du pronom démonstratif *ce* dans le titre marque la désignation qui est faite et justifiée par la photo du capitaine concerné, celle-ci montre qu'il ne s'agit pas de n'importe quel capitaine. Ici, l'image montre le capitaine qui a été tué par Boko Haram, c'est pourquoi la référence à son nom n'est pas faite, car le démonstratif *ce* et la photo rendent la une concrète et explicite.

Par ailleurs, l'image peut aussi avoir une fonction testimoniale en montrant de qui s'agit-il, de quoi s'agit-il et même le lieu pour rendre le titre plus véridique.



Image 6 Le Jour 06.07.2015 N⁰ 1967

Cette image permet de voir que l'homme fort de Yaoundé dont il est question n'est autre que *Paul Biya* et non *Hollande*. Le complément déterminatif *de Yaoundé* justifie le fait que ce soit Paul Biya, Président de la République du Cameroun qui est désigné comme l'homme fort de Yaoundé, capitale de ce pays.

L'on remarque donc que certaines unes du *Jour* ne peuvent être bien comprises que si elles sont accompagnées par des images assez parlantes et révélatrices d'idées. Ces images

renvoient à une référentialisation externe. Tout à côté, l'on retrouve aussi des unes à forte dominance imagée à effet persuasive et impressive.

2.2.2. La primauté de l'image sur la une

Le Jour présente souvent un titrage fortement dominé par l'image au point où celle-ci peut rendre le titre moins important ou même inutile. Dans ce cas, l'image a plus de force que le récit et plus d'impact qu'un éditorial, elle apporte assez de précisions et de détails sur l'information à transmettre. Il s'agit généralement des photos qui provoquent des chocs. Ce sont les gros plans dont l'impact émotionnel en fait des photos à très forte valeur ajoutée.



Image 7 *Le Jour* 15.01.2015 N° 1850

En jetant un coup d'œil sur cette page de titre, on remarque que l'image est particulièrement mise en relief, c'est elle qui accroche le lecteur. Cette image qui se présente sur un très gros plan représente le Cameroun coloré en blanc, sur un fond noir. Il est marqué à l'intérieur de ce portrait une inscription faisant mention de la secte Boko Haram écrite en noir. À ce niveau, les couleurs sont très significatives : le Cameroun qui se veut un État de paix se trouve immergé dans le chaos, l'obscurité et l'insécurité à cause de Boko Haram véritable danger qui se trouve à l'intérieur de ce pays. Ce grossissement a une intention perlocutoire qui est de choquer et même d'effrayer le lecteur et les Camerounais en général.



Image 8 *Le Jour* 14.07.2015 N° 2016

La représentation imagée est encore prépondérante dans cette une. L'inscription *Kolofata* est vide de sens car elle renvoie seulement à une ville. Mais la présence des bougies allumées qui connotent ici le deuil sous un fond noir montre que la ville de Kolofata qui est encadrée par ces bougies vit des moments de douleur, de chagrin, de ruine totale qui mènent à son enterrement.

Les journalistes du *Jour* énoncent des titres à visée pragmatique qui ont une incidence sur l'éducation des masses.

3. LE PALLIER INTERPRÉTATIF

Le travail analytique effectué précédemment a rendu compte de la construction phrastique de l'énoncé de chaque une du *Jour*. Il sera maintenant question de procéder à une interprétation de la portée de ces titres dans le but de faire ressortir les intentions de communication dans ce journal et les différentes fonctions qui se dégagent des unes de celui-ci.

3.1. Les intentions de communication

La communication journalistique en général et celle du *Jour* en particulier a le souci de transmettre l'information et donner une actualité au public consommateur de presses, elle assure à ce niveau une fonction essentiellement informative. Derrière cette intention manifeste, la communication journalistique est aussi chargée d'un discours emphatique qui se lit dans l'énoncé des titres.

3.1.1. La fonction informative.

C'est la fonction primordiale que recherchent les médias tels que *Le Jour*. C'est le fait de donner une information nouvelle au lecteur qui relève d'une actualité en cours. La presse écrite est reconnue au même titre que les autres médias pour divulguer les informations. Dans *Le*

Jour, ceci se lit déjà dans la première page de ce quotidien qui présente des unes qui visent à faire connaître des faits et exprimer des opinions. La grande une de ce journal se présente ici comme un énoncé informatif qui a le souci de faire connaître, de faire savoir, comme le stipule bien son slogan⁶. *Le Jour* travaille dans l'optique d'informer les citoyens Camerounais à travers la richesse et la diversité de son actualité, et le dialogue qu'il promeut en leur donnant la possibilité de s'exprimer. Ces unes procèdent aussi de manière parcellaire à l'explication d'un fait que le lecteur semble déjà connaître pour apporter plus de subtilité à l'information et accrocher le lecteur. Cette intention d'informer le public privilégie cependant une exagération dans l'énoncé des titres.

3.1.2. L'emphase intentionnelle

L'emphase caractérise le ton général d'un discours enclin à l'exagération. C'est un procédé stylistique et lexical qui met en exergue une "grandiloquence" dans la manière de dire ou d'écrire, qui se traduit par l'emploi de mots connotés pour un dire osé et même provocateur. Les unes du *Jour*, renferment certains procédés grammaticaux tels que les présentatifs qui sont une emphase sur le thème mis en exergue. Ils ont pour intention d'inciter le lecteur à la découverte des non-dits qui se cachent derrière la une. D'un autre côté, l'image qui accompagne le titre est révélatrice d'une intention manifeste. L'emphase dans les images présentées qui est certes une marque d'expressivité s'apparente à une caricature grotesque, témoignant d'une volonté d'exagération dans les informations transmises afin d'émouvoir et de choquer le lecteur. Ceci se lit aussi dans les énoncés performatifs que renferment ces titres qui procèdent à l'agrandissement d'un fait qui pourtant n'est pas développé de la même façon dans les pages intérieures du journal. *Le Jour* dramatise en quelque sorte l'énoncé de ses unes.

3.2. Les fonctions conative et phatique

Nous verrons tour à tour la fonction conative et la fonction phatique des unes du journal *Le Jour* sur le lectorat.

3.2.1. La fonction conative à valeur persuasive

Encore appelée fonction impressive, ou incitative, la fonction conative est celle qui crée une impression sur le lecteur, et vise à lui transmettre une opinion par les procédés de la

⁶ Voir supra.

persuasion. Le but de l'émetteur est le plus souvent d'amener une transformation de l'état de son interlocuteur. C'est le linguiste Roman Jakobson (1963) qui dans sa théorie des fonctions du langage et son schéma de la communication a énoncé les différentes fonctions du langage parmi lesquelles la fonction conative. Elle se reconnaît grâce aux impératifs, aux vocatifs, elle est souvent présente dans les messages publicitaires, les discours politiques et médiatique. Dans *Le Jour*, les journalistes usent de différents moyens pour persuader le public, en utilisant un "savoir-dire" dont la finalité est la manipulation des opinions pour obtenir l'adhésion. Ils utilisent plusieurs stratégies qui ont un impact sur les sentiments et les émotions des lecteurs et par ricochet sur la société. L'objectif ici est de persuader le lecteur sur les véracités des faits de l'actualité proposée. La fonction conative permet de centrer la portée du message des titres sur les effets produits chez le destinataire ou le récepteur : l'appel à la prise de conscience citoyenne, la peur et l'effroi, l'anxiété, les soulèvements divers, la critique du pouvoir en place... bref ces titres permettent d'éveiller la conscience des lecteurs. Ceux-ci sont interpellés implicitement car l'emploi de la deuxième personne n'est pas marqué, mais le discours est prononcé à l'endroit du public, il est le principal destinataire de la presse écrite, c'est pourquoi on parle de fonction conative qui est centrée sur le lecteur. Ainsi, le titre appelle la manifestation d'un destinataire, même si la réponse de ce dernier est absente du discours.

3.2.2. La fonction phatique

C'est aussi l'une des fonctions qu'a déterminé Roman Jakobson dans les facteurs de la communication, il correspond au canal. La fonction phatique du langage vise à établir et à maintenir le contact entre le locuteur et l'allocutaire. L'on remarque qu'il se crée un contact permanent entre le journal et le lecteur, ceci se fait à travers la une. Celle-ci est donc le premier contact qui s'établit entre le journal *Le Jour* et son audience. Le lecteur entre en contact avec le support écrit, de qui il reçoit les informations. La presse écrite constitue le support matériel qui permet la transmission des informations. Ce sont des écrits destinés à la lecture. Ce dernier entre en communication avec la presse. C'est donc la une qui crée le contact entre le lecteur et le journal, car c'est elle qui détermine la poursuite de la lecture ou non. La négociation du projet de lecture passe par ce rapprochement à travers le canal écrit qu'est le journal *Le Jour*.

En somme, l'analyse des grandes unes du journal *Le Jour* à travers la convocation des paramètres linguistiques sus-évoqués laisse comprendre que les titres de ce média sont donc des séquences verbales qui forment un tout relevant d'un genre de discours déterminé, même si

on reconnaît que l'information développée à l'intérieur du journal est construite autrement.
Examinons maintenant la réception des titres phares de quotidien *Le Jour*.

CHAPITRE 3 : ÉTUDE DE LA RÉCEPTION DES GRANDES UNES DU JOURNAL *LE JOUR*

L'examen du pôle de la réception des grandes unes du journal *Le Jour* constitue le principal intérêt de la nouvelle entreprise. Des études sur l'analyse de la réception médiatique ont été menées par plusieurs chercheurs parmi lesquels M.P Fouquet-Courbet Et D. Courbet (2009) qui dans leurs recherches ont pu démontrer que les éléments médiatiques laissent chez le sujet social des processus cognitifs et affectifs qu'on peut retracer dans des analyses de réception, ceci dans le but d'évaluer l'impact des médias sur les individus. La recherche de cet impact sur les sujets nécessite l'usage des méthodes sociales propices aux résultats escomptés. Notre travail pour sa part a opté pour l'enquête par le questionnaire. C'est un moyen pratique pour collecter rapidement les informations, et qui donne la possibilité au sujet de répondre sur un certain nombre de questions précises de manière claire et succincte. C'est un travail de recherche qui prend appui sur une investigation de terrain assez conséquente dans l'optique d'évaluer la réception de la grande une du quotidien bleu chez les lecteurs de ladite presse. Le décor ainsi planté, nous ouvrons cette session par le profilage du dispositif d'enquête.

1. PROFILAGE DU DISPOSITIF D'ENQUÊTE

L'enquête de terrain est très utilisée dans les sciences humaines. Elle se ramène à une quête d'informations sur une population donnée, une collecte de témoignages, ou une recherche pour savoir quelque chose. Sa principale caractéristique est de recourir pour cette collecte de données à l'interrogation systématique des sujets. Ceci nécessite l'examen du terrain d'enquête et bien évidemment d'une population cible identifiée.

1.1.La situation d'exécution : le terrain, le plan de sondage et l'échantillonnage

Il est recommandé d'étudier le sujet social en interaction avec son environnement où il est facilement localisable, « *l'enquête de terrain offre l'accès à des interactions de face à face, à des relations interpersonnelles* » (Stéphane Beaud et Florence Weber, 1997 : 39). La présente enquête se déroule dans des endroits précis avec un échantillon assez représentatif.

1.1.1. Le terrain

Le terrain est le macro-espace comportant des sujets où se réalise une enquête sociale. L'espace-terre retenu pour mener l'enquête se caractérise le plus souvent par un regroupement massif de personnes ; ce sont des lieux assez denses et représentatifs en effectif, qui recherchent une pluralité de sujets. La réflexion en cours se penche sur les consommateurs de la presse écrite *Le Jour* devant les kiosques à journaux. Les parutions quotidiennes des presses écrites en générale et celles du journal *Le Jour* en particulier font intervenir un rassemblement de lecteurs intermittents qui recherchent l'information à la seule lecture des titres. Relativement à la quête d'un large public de réception des unes du *Jour*, l'attention a été portée sur trois (03) kiosques à journaux implantés à des endroits différents du centre urbain de la ville de Yaoundé, dans l'optique d'avoir une diversité de lecteurs. La situation géographique d'une des maisons de presses est située au lieu dit Ngoa-ekellé à la lisière des établissements scolaires. Ici l'enquête touche le domaine de l'enseignement dans des questions didactiques de formation et d'éducation. Les deux autres stations de presse sont situées dans des lieux rassemblant un lectorat varié, il s'agit de la poste centrale. Intéressons-nous maintenant à la population étudiée.

1.1.2. Le plan de sondage et l'échantillonnage

« *Lorsqu'il n'est pas possible d'interroger la totalité de la population, on effectue des enquêtes par sondage à partir d'un échantillon de la population* » (Janine Bremond, Couet Jean-François et Salort Marie 2004 : 177). On entend par sondage l'identification précise de la population étudiée afin de déterminer les caractéristiques requises pour l'échantillon de l'étude. Le plan de sondage quant à lui est un document décrivant la méthodologie d'échantillonnage utilisée lors d'une enquête. Les kiosques à journaux retenus pour la présente enquête ont ceci de particulier qu'on y retrouve une population variée, c'est un groupe de sujets diversifiés parmi lequel on peut identifier les élèves, les personnes non scolarisées, les intellectuelles, les personnes âgées. Le pôle de l'apprentissage est convoqué et représenté par les apprenants du secondaire qui se regroupent aussi devant les maisons de presses à la recherche de l'information. L'attention portée sur cette fraction de sujets est un fait remarquable, car la formation n'est pas seulement intra-scolaire, mais elle est aussi extra-scolaire et mérite pour ce faire d'être bien encadrée. Les programmes d'enseignement récemment initiés sont encrés sur les situations de vie et le secteur médiatique y occupe une place de choix. Ici, intérêt est la qualité et le niveau de la réception des unes du *Jour* de la part de ce type de lecteur ne jouissant

pas encore d'une capacité intellectuelle élevée. Dès lors, les élèves constitueront la première cible de ce sondage.

À côté des apprenants, d'autres types de sujets sont identifiés parmi lesquels on retrouve des intellectuel, les chômeurs, les parents (...) pour ne citer que ceux-là. Il est question ici d'examiner leur réception de la grande une du *Jour*. C'est donc à un lectorat varié que nous avons affaire. Suite à ce profile du plan de sondage, le déploiement a opté pour un échantillon non probabiliste de 120 sujets. C'est un type d'échantillon qui repose sur la sélection subjective d'unités au sein d'une population. Après cette présentation de la situation d'exécution de l'enquête, l'on peut maintenant s'intéresser au questionnaire arrêté.

1.2.La structuration du formulaire d'interrogation

Nous verrons tour à tour les rubriques du questionnaire arrêté et la qualité de la constitution de ce dernier.

1.2.1. Les rubriques concernées et répartition des questions

Le questionnaire retenu pour cette enquête est bâti essentiellement sur la connaissance du journal *Le Jour* et du type de lecture qui est la lecture du titrage, plus précisément de la grande une du support d'étude. C'est un formulaire de douze (12) questions à choix multiple⁷ qui donne la possibilité à l'enquêté d'opérer un choix dans les réponses proposées. Les questions 1 et 2 sont une sorte de mise dans le bain de l'enquêté, elles s'attardent sur la connaissance du quotidien *Le Jour*. Les questions 3 et 4 s'attardent tour à tour sur l'attitude adoptée par les lecteurs de la grande une et une appréciation de ce média ; les questions 5 et 6 reviennent sur l'attitude du lecteur après sa consommation du journal, les questions 7 et 8 font un certain jugement de ladite une de la part du lecteur et la visée recherchée ; la question 9 donne la possibilité à l'enquêté de faire une appréciation du média concerné, les questions 10 et 11 posent les enjeux de la presse écrite camerounaise d'une manière générale ; enfin, la dernière question s'attaque à l'identité de l'enquêté. Le questionnaire a privilégié des réponses fermées accompagnées de cases, où il revient simplement à l'enquêté de cocher.

1.2.2. Évaluation qualitative

Le formulaire de questions proposées aux enquêtés se veut assez synthétique. Les questions posées tout comme les réponses proposées sont brèves et précises. Le système de

⁷ Voir les spécimens à l'annexe des questionnaires.

questions à choix multiple permet d'éviter des réflexions analytiques et argumentatives des enquêtés au sujet des questions posées, l'on ne doit pas perdre de vue que le sondage a lieu en pleine situation de lecture des unes devant les kiosques ; du coup, l'objectif est d'aller à l'essentiel de ce qu'on attend de chaque lecteur. S'agissant du contenu des questions, il est à relever que les interrogations formulées ont une incidence sur la réception des unes du *Journal* et leur impact sur le lecteur du point de vue de l'éducation, et de la formation, le questionnaire laisse comprendre la/les visée(s) de la grande une. Cette réception est d'autant privilégiée dans la mesure où l'on a identifié la catégorie de lecteur et donc le niveau de compréhension du titre phare. C'est donc une véritable entreprise didactique qui va s'opérer à ce niveau.

2. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES RECUEILLIES

La descente de terrain effectuée, il revient à cette articulation de faire une analyse des informations recueillies en vue d'une interprétation orientée.

2.1. Analyse du questionnaire adressé aux élèves

Il est à noter que les élèves s'intéressent assez à la lecture des journaux et la difficulté qu'il y a à s'acheter un journal les amènent à lire tout simplement les pages des titrages devant les kiosques à journaux. Un effectif de 70 élèves a participé à ce sondage. Le tableau suivant détaille progressivement les réponses des élèves cochées pendant les sondages et accompagnées des effectifs et des pourcentages relatifs suivies d'une incidence analytique.

2.1.1. Le choix du tableau et analyse des statistiques

Nous proposons dans cette sous-partie d'analyser les réponses des élèves interrogés par un traitement direct, c'est-à-dire questions après questions. Nous traduirons les résultats des questions sous forme de tableau. Ici, l'analyse portera essentiellement sur le questionnaire rempli par les élèves.

Tableau N°1

Les questions	Réponse(s) cochée(s) sur 70 et pourcentage correspondant	Incidence analytique
Q1 : Connaissez-vous <i>Le</i> journal <i>Le Jour</i> ?	<i>Oui</i> 60/70 soit 85,71% de l'effectif, <i>un peu</i> 10/70 soit 14,28% de l'effectif	Plusieurs élèves connaissent véritablement le journal <i>Le Jour</i> et d'autres ont une connaissance non approfondie de ce journal.
Q2 : Que lisez-vous le plus dans le journal <i>Le Jour</i> ?	<i>Les titres</i> 50/70 soit 71,42% de l'effectif, <i>le contenu</i> (RAS), <i>les deux</i> 20/70 soit 28,57% de l'effectif.	D'après ces statistiques, la titraille du <i>Jour</i> est la page la plus consommée par les élèves qui satisfont leur soif de l'information pour la plupart uniquement grâce à cette dernière.
Q3 : Quelle attitude adoptez-vous pendant la lecture des titres à la une du quotidien <i>Le Jour</i> ?	<i>Concentré</i> 54/70 soit 77,14% de l'effectif, <i>anxieux</i> 6/70 soit 8,57% de l'effectif, <i>distrait</i> 10/70 soit 14,28% de l'effectif.	La lecture des unes du <i>Jour</i> est un moment privilégié pour ces enquêtés, ils le font avec autant de concentration. Mais au-delà, certains y trouvent un manque d'intérêt
Q4 : Comment trouvez-vous la grande une du quotidien <i>Le Jour</i> ?	<i>Provocatrice</i> 29/70 soit 41,42% de l'effectif, <i>assureuse du droit à l'information</i> 15/70 soit 21,42% de l'effectif, <i>incitatif</i> 26/70 soit 37,14% de l'effectif.	L'on remarque que le journal <i>Le Jour</i> bien qu'il a le souci de transmettre l'information pousse néanmoins le lectorat à une certaine réaction.
Q5 : Quelle sentiment avez-vous après la lecture des unes du journal <i>Le Jour</i> ?	<i>Satisfait</i> 10/70 soit 14,28% de l'effectif, <i>tourmenté</i> 35/70 soit 50% de l'effectif, <i>indifférent</i> 25/70 soit 35,71 de l'effectif.	La lecture des unes du <i>Jour</i> provoque un sentiment d'anxiété pour la plupart des apprenants, très peu en sortent satisfait au terme de

		leur lecture, et l'indifférence de certains peut être due soit au désintéressement des informations, soit à l'incompréhension de celles-ci.
Q6 : Ces unes sont en rapport avec	<i>L'actualité</i> 18/70 soit 25,71% de l'effectif, <i>le contexte</i> 9/70 soit 12,85% de l'effectif, <i>l'actualité et le contexte</i> 43/70 soit 61,24 % de l'effectif.	Les résultats démontrent que les informations portées à la connaissance du public relèvent essentiellement d'un fait actuel et s'inscrivent dans un contexte bien particulier.
Q7 : Comment jugez-vous le degré de compréhension habituelle ?	<i>Suffisant</i> 14/70 soit 20% de l'effectif, <i>partiel</i> 43/70 soit 61,24% de l'effectif, <i>total</i> 13/70 soit 18,57% de l'effectif.	De manière générale, le niveau de compréhension des unes du Jour par les consommateurs de cette presse est relativement moyen, cette appréciation peut relever de l'énoncé des titres qui privilégie un langage soutenu et essentiellement implicite.
Q8 : La une du <i>Jour</i> vise à :	<i>Éduquer seulement</i> (RAS) <i>Informé et renseigné</i> 25/70 soit 35,71% de l'effectif, <i>informer et éduquer</i> 45/70 soit 64,28% de l'effectif.	Pour cette catégorie de sujet, la vitrine de la presse écrite au-delà de l'information et du renseignement qu'elle donne à ses lecteurs à une incidence sur l'éducation du public, elle participe au développement des facultés intellectuelles et morales de ces derniers.
Q9 : Selon-vous, est dit crédible un journal :	La première proposition a été la réponse la plus cochée :	À ce niveau, l'on remarque que la valeur d'un journal se

	<i>dont la grande une est jugée célèbre et pertinente</i> 70/70 soit 100% de l'effectif.	mesure exclusivement à la qualité de sa grande une qui est assez visible dans la page du titrage.
Q10 : La presse écrite camerounaise doit insister sur :	<i>La structuration des titres</i> 15/70 soit 21,24% de l'effectif, <i>un contenu pertinent</i> 78,57% de l'effectif.	La proposition qui est faite dans cette rubrique est que la presse écrite qui est un média assez consommé par le public doit veiller sur la pertinence de ses écrits afin qu'elle soit de mieux en mieux rehaussée.
Q11 : Les enjeux de cette insistance :	<i>L'éducation</i> 10/70 soit 14,28 de l'effectif, <i>la formation et l'information</i> 20/70 soit 28,57% de l'effectif, <i>information-éducation-formation citoyenne</i> 40/70 soit 57,14% de l'effectif.	La conséquence de ce travail plausible du contenu des presses sera tridimensionnelle à savoir l'information, la formation et l'éducation du lecteur.
Q12 : Êtes-vous :	<i>Élève</i> 70/70 soit 100% de l'effectif.	Les sujets ayant participé à l'analyse du présent sondage sont essentiellement les élèves qui s'intéressent véritablement à la lecture des journaux.

2.1.2. Interprétation du contenu

L'interprétation qui découle de ce tableau prend en compte le mouvement hiérarchique du questionnaire proposé. En s'inscrivant dans cette perspective, il s'observe que les élèves qui ont constitué l'une des cibles de cette enquête sont des lecteurs de la presse écrite, plus précisément du journal *Le Jour*. C'est un journal pas très connu de certains⁸ et assez connu d'autres. La connaissance ici ne se veut pas seulement visuelle, mais va au-delà c'est-à-dire la

⁸ Affirment-ils connaître *un peu*.

lecture même de ce journal. Il est à remarquer que c'est un moment de concentration que les apprenants passent devant les kiosques à journaux à la recherche de l'information donnée qui est ce à quoi se livre ce média. Au-delà de cet objectif qui est d'ailleurs celui reconnu à tous les médias, les statistiques laissent comprendre que ces unes du *Jour* ont un effet sur cette catégorie de lecteurs relativement jeune. Ces apprenants qui ne jouissent pas encore d'une capacité intellectuelle élevée se trouvent influencés dans la réception des informations contenues dans les titres de ce journal qui est évaluée partiellement. Reconnaissant déjà que la une au-delà des informations qu'elle met à la disposition de ces élèves vise aussi à l'éducation de ces derniers, il a été proposé au cours de ce sondage qu'une attention particulière soit portée sur cette une en particulier et sur la presse camerounaise en général qui se doivent d'être assez pertinente pour une formation et une éducation de qualité. Ces dernières qui ne se limitent plus seulement dans les écoles doivent être bien encadrées par la société. Intéressons-nous maintenant aux autres lecteurs du *Jour* devant les kiosques à journaux.

2.2. Questionnaire adressé aux autres lecteurs du journal *Le Jour*

Le sondage mené à ce niveau a été réalisé à l'endroit des autres lecteurs des titres des presses notamment du *Jour* devant les kiosques à journaux. L'on a eu affaire à 50 sujets. L'analyse se fera aussi dans un tableau présentant les questions de l'enquête, les statistiques des réponses des enquêtés et bien évidemment l'analyse de ces dernières.

2.2.1. Statistiques et analyses

Les statistiques se présenteront toujours dans un tableau tout comme dans la première analyse, sans mettre de côté l'incidence analytique.

Tableau N°2

Les questions	Réponse(s) cochée(s) sur 50 et pourcentage correspondant	Incidence analytique
Q1 : Connaissez-vous le journal <i>Le Jour</i> ?	39/50 soit 78% de l'effectif affirment connaître le journal <i>Le Jour</i> . 14/50 soit 28% de l'effectif affirment connaître un peu ce journal, et 05/50 soit 10% de l'effectif ignorent la connaissance de	<i>Le Jour</i> est un journal assez connu et consommé par le public camerounais.

	ce journal.	
Q2 : Que lisez-vous le plus dans le journal <i>Le Jour</i> ?	<i>Les titres</i> 23/50 soit 46% de l'effectif, <i>le contenu</i> 10/50 soit 20% de l'effectif et <i>les deux</i> 17/50 soit 34% de l'effectif.	Ces statistiques montrent simplement que plusieurs lecteurs s'intéressent uniquement à la lecture du titrage dans la recherche de l'information, bien que d'autres y vont jusqu'au contenu.
Q3 : Quelle attitude adoptez-vous pendant la lecture des titres à la une du quotidien <i>Le Jour</i> ?	Concentré 34/50 soit 68% de l'effectif, tourmenté 06/50 soit 12% de l'effectif, distrait 10/50 soit 20% de l'effectif.	L'on relève que la lecture des unes est un moment privilégié qui nécessite une attention particulière du public qui est à la quête d'une information. La distraction de certains lecteurs ici peu être due à l'admiration des images ou au manque d'intérêt qu'ils ont de cette presse.
Q4 : Comment trouvez-vous la grande une du quotidien <i>Le Jour</i> ?	<i>Assureuse du droit à l'information</i> 28/50 soit 56% de l'effectif, <i>incitative</i> 22/50 soit 44% de l'effectif.	Il ressort de ces statistiques que l'information livrée au public consommateur du <i>Jour</i> à une visée essentiellement pragmatique qui cherche à agir sur le lecteur et à susciter en lui un comportement particulier.
Q5 : Quel sentiment avez-vous après la lecture des Unes du journal <i>Le Jour</i> ?	<i>Satisfait</i> 09/50 soit 18% de l'effectif ; <i>tourmenté</i> 27/50 soit 54% de l'effectif et <i>indifférent</i> 14/50 soit 28% de l'effectif.	Les statistiques enregistrées justifient le fait que les unes du <i>Jour</i> touchent à l'affect de ces lecteurs et ont un impact sur ces derniers.
Q6 : Ces unes sont en rapport	<i>L'actualité</i> 12/50 soit 24%	Ces statistiques démontrent

avec :	de l'effectif, <i>L'actualité et le contexte</i> 38/50 soit 76% de l'effectif.	que les informations mises à la portée du public sont majoritairement en rapport avec l'actualité ambiante et le contexte social en cours.
Q7 : Comment jugez-vous le degré de compréhension habituelle ?	Suffisant 06/50 soit 12% de l'effectif, partiel 38/50 soit 76% de l'effectif et total 06/50 soit 12% de l'effectif.	De manière générale, l'on remarque que la compréhension des unes de ce journal est perçue sommairement par cette catégorie de sujet enquêté.
Q8 : La une du <i>Jour</i> vise à :	<i>informer et renseigner</i> 18/50 soit 36% de l'effectif ; <i>informer et éduquer</i> 32/50 soit 64% de l'effectif.	Les réponses à cette question montrent que Le Jour au-delà de l'information qui constitue sa priorité, vise aussi à l'éducation des lecteurs.
Q9 : Selon-vous, est dit crédible un journal :	La réponse la plus célèbre a été <i>dont la grande une est jugée sérieuse et pertinente</i> 46/50 soit 92% de l'effectif	Ces statistiques augurent la ténacité que revêt le discours des unes qui contribuent à valoriser la presse écrite toute entière.
Q10 : La presse écrite camerounaise doit insister sur :	La réponse la plus cochée est : <i>un contenu pertinent</i> 46/50 soit 92% de l'effectif	À ce niveau, l'on remarque que le travail majeur de la presse écrite doit être plus centré sur le contenu ou le fond, qui se veut pertinent, le titre étant simplement une information de surface.
Q11 : Les enjeux de cette insistance :	<i>L'éducation</i> 08/50 soit 16% de l'effectif, <i>la formation et l'information</i> 12/50 soit 24% de l'effectif et <i>l'information-éducation-formation</i>	Au regard de ces statistiques, la presse écrite tout comme les autres médias participe à la formation et à l'éducation des lecteurs au moyen de

	<i>citoyenne</i> 30/50 soit 60% de l'effectif.	l'information qu'ils reçoivent.
Q12 : Etes-vous :	<i>Parent</i> 27/50 soit 54% de l'effectif, <i>travailleur</i> 14/50 soit 28% de l'effectif, <i>sans emploi</i> 9/50 soit 18% de l'effectif.	Le sondage fait a été réalisé à l'endroit des sujets appartenant à des catégories sociales différents qui ont chacune une conception particulière des unes du <i>Jour</i> .

2.2.2. Interprétation du contenu

Cette enquête a été réalisée à l'endroit des autres lecteurs de la presse écrite qui lisent parfaitement ce journal. La lecture se limite pour la plupart aux titres qui donnent les informations principales. Comparé au sondage chez les élèves, les unes pour cette catégorie de lecteur se veulent essentiellement provocatrice et incitative. Leur niveau de compréhension fait savoir que les titres sont énoncés dans un sensationnalisme manifeste dont le but est d'agir sur le lecteur. Pourtant, il a été relevé que l'information donnée s'inscrit dans un contexte social et a trait à l'actualité de l'heure. Mais l'émotion, ou alors la subjectivité qui anime les journalistes dans l'énoncé de ces titres donne une orientation perlocutoire à ces derniers ayant un effet sur le public. L'on peut comprendre à ce niveau pourquoi le niveau de compréhension se veut moyen, alors que les titres sont censés informer, renseigner et éduquer les lecteurs. Conscient de cet enjeu des titres et face à cette difficulté relevée, les enquêtés proposent que le contenu informationnel que diffuse un journal soit assez pertinent et dense, mettant de côté la satire et toutes autres fantaisie visant à déconcentrer et même à décourager le lecteur. Car la presse écrite est un agent de l'information et de l'éducation pour les masses.

De telles interprétations conduisent à examiner la validité ou l'invalidité des hypothèses de recherche énoncées supra.

3. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Par vérification des hypothèses, il faut entendre la confrontation des résultats de la recherche aux hypothèses énoncées supra. C'est en les confrontant l'une après l'autre qu'on

verra si elles se trouvent confirmées ou infirmées. Cette vérification va se faire sur la base des résultats obtenus au terme du dépouillement et de l'analyse de l'enquête.

3.1. Vérification de l'hypothèse 1

La lecture et la réception des grandes unes de ce média auraient un impact considérable sur la formation citoyenne et sur l'éducation des élèves.

Aborder le pan éducatif revient à examiner la réception, la portée, voire l'impact des unes du *Jour* sur les consommateurs de cette presse. La lecture unique des titres de ce média est ce à quoi se livre l'audience de cette presse écrite pour la plupart. Il a été remarqué qu'après la lecture de ces informations, le niveau de compréhension et de réception se veut relativement moyen, cette compréhension est jugée partielle au regard des statistiques de l'enquête. Le lecteur n'en ressort pas satisfait, mais plutôt tourmenté (54% chez les élèves et 50% pour les autres lecteurs). Ceci participe de la teneur de l'information reçue qui se veut pour l'essentiel provocatrice et incitative. L'influence relevée ici est que *Le Jour* a un effet immédiat et massif sur son audience. Ses titres introduisent des idées, des attitudes et développent des comportements chez ses récepteurs. Les lecteurs tels que les élèves et les adultes (parents...) rencontrent une difficulté dans la manière dont ils retiennent, appréhendent et interprètent les unes du *Jour*, ce qui constitue un grand obstacle à la réflexion profonde. Certaines unes s'avèrent assez préjudiciables pour ces lecteurs, car la réception de ces dernières produit des effets sur leur savoir, leur affectivité, leur attitude et leur comportement. Ces titres qui pour la plupart satisfont une élite camerounaise sont susceptibles de créer des tensions, des incitations à la révolte et même qu'ils peuvent susciter la peur et l'anxiété chez ces élèves qui les lisent. Le trouble ne se situe pas seulement à l'endroit des adolescents mais aussi chez les parents préoccupés par le devenir de leurs enfants. L'éthique prônée dans la transmission des informations ne repose pas assez sur les principes moraux et sociaux. La culture qu'acquière l'audience dans ces médias relève d'une mentalité jugée péjorative pour les masses populaires qui se veulent accomplis. Ces médias ne font pas assez la promotion des valeurs morales, mais plutôt promeuvent des mœurs poussant à la révolte, l'insubordination et à la critique du gouvernement et de la société toute entière. Dès lors, le lectorat n'est plus éduqué au moyen de l'information qu'il reçoit.

Il a été relevé depuis l'entame de la rédaction de ce travail que les titres sont une inscription des informations importantes en début d'un journal ou d'un article de presse. Cette titraille est l'élément privilégié du journal, car la partie la plus lisible au regard de l'analyse qui précède. L'audience du journal *Le Jour* s'informe essentiellement à partir des grandes lignes de ce média. La variété, la richesse et le caractère indispensable de ses titres font de cette presse un journal dont la vocation naturelle est la transmission d'informations relevant d'une actualité ambiante et dans un contexte particulier. Le dépouillement opéré a permis de constater que 46% d'élèves et 71,42% des autres lecteurs du *Jour* satisfont leurs appétits informationnels uniquement à travers la lecture des titres, et pour la plupart de la grande une. Ils sont assez concentrés et parviennent à avoir une quantité approximativement exhaustive d'informations en un laps de temps. Ce lectorat assez pressé devant les kiosques à journaux recherche ainsi l'information sommaire qui se veut assez brève et concise. L'on constate que les médias à l'instar du *Jour* permettent aux lecteurs (adolescent comme adulte) de s'informer, de se renseigner rapidement sur un fait sans parcourir tout le journal, ceci concourt à leur culture et à leur intégration sociale comme citoyen, actif et responsable. Dès lors, le titre est donc l'exposition, voire la mise en relief d'une information importante qui participe de ce qu'il convient d'appeler « la mise en scène de l'information ». De tout ce qui précède, cette hypothèse susmentionnée se trouve pleinement vérifiée et validée.

3.2. Vérification de l'hypothèse 2

L'audience du journal *Le Jour* rechercherait uniquement l'information sommaire contenue dans les titres pour satisfaire ses appétits de lecture.

Il a été relevé depuis l'entame de la rédaction de ce travail que les titres sont une inscription des informations importantes en début d'un journal ou d'un article de presse. Cette titraille est l'élément privilégié du journal, car la partie la plus lisible au regard de l'analyse qui précède. L'audience du journal *Le Jour* s'informe essentiellement à partir des grandes lignes de ce média. La variété, la richesse et le caractère indispensable de ses titres font de cette presse un journal dont la vocation naturelle est la transmission d'informations relevant d'une actualité ambiante et dans un contexte particulier. Le dépouillement opéré a permis de constater que 46% d'élèves et 71,42% des autres lecteurs du *Jour* satisfont leurs appétits informationnels uniquement à travers la lecture des titres, et pour la plupart de la grande une. Ils sont assez concentrés et parviennent à avoir une quantité approximativement exhaustive d'informations en un laps de temps. Ce lectorat assez pressé devant les kiosques à journaux recherche ainsi

l'information sommaire qui se veut assez brève et concise. L'on constate que les médias à l'instar du Jour permettent aux lecteurs (adolescent comme adulte) de s'informer, de se renseigner rapidement sur un fait sans parcourir tout le journal, ceci concourt à leur culture et à leur intégration sociale comme citoyen, actif et responsable. Dès lors, le titre est donc l'exposition, voire la mise en relief d'une information importante qui participe de ce qu'il convient d'appeler « la mise en scène de l'information ». De tout ce qui précède, cette hypothèse susmentionnée se trouve pleinement vérifiée et validée.

3.3. Vérification de l'hypothèse 3

La presse écrite *Le Jour* énoncerait des titres à la une très incitatifs et même provocateurs qui touchent à l'affect des lecteurs.

Cette hypothèse se vérifie-t-elle et dans quelle mesure ? L'univers du titre à la une du journal *Le Jour* se présente comme un objet textuel qui met en valeur plusieurs éléments du langage dans la transmission des informations. C'est une séquence verbale assez brève qui utilise les mots et d'autres éléments typographiques à valeur performative. Ce faisant, les informations livrées dans les grands titres sont énoncées dans un sensationnalisme manifeste. La une, au-delà de l'information qu'elle véhicule procède à la dénonciation, au dévoilement, et même à la satire tant des personnalités que des faits sociaux qui ont cours dans l'environnement du lecteur. Cette vitrine cherche à émouvoir, à surprendre et à susciter la curiosité de son audience, les lassant ainsi dans une anxiété permanente. Les statistiques relevées plus haut révèlent que 44% de l'effectif total des élèves et 37,14% de l'effectif des autres lecteurs pensent que ces informations sont essentiellement incitatives ; et 41,42% de l'effectif confirment qu'elles sont provocatrices. Les journalistes exposent, mettent à nu des faits d'actualité et procèdent à la dramatisation des informations, en y mêlant une bonne dose d'émotion, faisant ainsi des déclarations alarmistes qui donnent libre cours aux rumeurs. *Le Jour* a essentiellement une portée performative et pragmatique dont le but est d'agir sur le lecteur-récepteur. Rabatel (2005 : 122) fait remarquer à ce niveau que :

Dès lors que le point de vue ne se limite pas à sa seule dimension constative, mais intègre un faire voir, un faire penser, un faire agir, un faire dire, fût-ce indirectement, dès lors que les énoncés cumulent une valeur descriptive, dénotant des états de fait et une valeur interprétative exprimant des jugements de l'énonciateur envers les objets du discours dénotés, ces derniers équivalent à l'acte de langage indirect.

Cette hypothèse est donc vérifiée.

L'enquête menée auprès des élèves et des autres lecteurs du journal *Le Jour* a permis de rendre compte d'une difficulté qu'a cette audience à bien comprendre les unes énoncées. La réception des titres de ce média par son lectorat s'avère donc partielle, ceci à cause de la visée pragmatique de renferme ces derniers. Dans un contexte social Camerounais qui connaît des moments d'instabilité, les médias se doivent de jouer un rôle non seulement informatif, mais aussi éducatif dans une perspective de renforcement de la citoyenneté par le développement de la pensée critique.

CHAPITRE 4 : INTÉRÊTS ET PERSPECTIVES DIDACTIQUES

Le chapitre précédent a rendu compte d'un problème permanent dans la réception des grandes unes du quotidien *Le Jour*. La réflexion en ouverture est axée sur des potentielles solutions pouvant servir dans une perspective de remédiation. Nous nous attarderons dès l'ouverture de cette session sur l'intérêt voire le rendement éventuel qu'apporte cette réflexion, avant de s'acheminer progressivement vers les suggestions et propositions didactiques.

1. INTÉRÊTS DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

La didactique se définit comme l'étude des actes d'enseignement et d'apprentissage en liaison avec le contenu, c'est-à-dire le savoir. C'est une science qui a pour objet d'étude les méthodes et les théories de l'enseignement. La pédagogie quant à elle désigne l'art de l'éducation, elle porte essentiellement sur l'action éducative. Les méthodes d'enseignement utilisées à ce niveau reposent sur l'Approche Par les Compétence (APC) mise en œuvre dans le sous-cycle d'observation et qui est une nouvelle méthode d'apprentissage centrée sur les situations de vie en lien avec l'environnement de l'apprenant. Nous nous attarderons essentiellement sur le module média et communication en lien avec notre travail, qui est un domaine de vie des apprenants, avant d'examiner l'action éducative des medias.

1.1. Enseignement du module média et communication

« *Le module est une unité d'enseignement construite autour d'une famille de situation* » MINESEC (2014 : 5). Le nouveau programme d'enseignement centré sur l'APC comprend six modules parmi lesquels le module média et communication qui se situe au cœur de cette réflexion. C'est un ensemble de situations de vie liées au médias et à la communication qui permettent à l'apprenant de mieux exploiter les médias de son environnement pour communiquer et être un consommateur et un producteur responsable de l'information. Le domaine de la presse écrite, tout comme les autres outils de communication occupent une place de choix, c'est d'ailleurs un exemple de situation. Nous nous intéresserons à l'étude du journal *le Jour*, plus précisément de sa grande une.

1.1.1. Étude de la grande une

Les activités d'apprentissage dans le module média et communication prennent en compte l'étude de tous les moyens de communication qui touchent un grand public parmi lesquels la presse écrite. L'étude de celle-ci notamment de sa grande une en situation d'apprentissage est nécessaire pour améliorer la réception avisée de l'information donnée. La grande une du *Journal* comme relevé dans les chapitres précédents est le titre phare qui donne l'information importante développée dans le journal. Cette séquence verbale est celle qui motive la lecture intégrale du journal ou bien l'abandon de celui-ci. L'étude de la grande une en situation d'apprentissage passe d'abord par l'étude du titrage à travers l'identification des types de titres que l'on retrouve à la première page d'un journal. Cette étude permet aux apprenants de connaître ce qu'est la grande une d'un journal, à quoi sert-elle et quelle est sa fonction.

De plus, il ne faut pas perdre de vue que les messages médiatiques sont émis dans un contexte social particulier. On entend par contexte ici l'environnement social des journalistes et surtout du public en direction duquel l'information est émise. À ce niveau, l'étude doit prendre en compte cet aspect, l'usage des mots et de tout autre type de vocabulaire s'emploie dans un contexte. L'information développée est aussi régie par le principe de la référentialisation. Le signe linguistique utilisé a une référence dans la réalité extra-linguistique.

Parlant de l'énoncé du titre, ce dernier est toujours en destination d'un récepteur et renferme un élément qui est mis en valeur par rapport au contenu, par métonymie, c'est le contenu. S'agissant du titre-phrase⁹ perçu sous un angle grammatical, notons que ce dernier se constitue de plusieurs éléments de la phrase qui sont des prérequis chez l'apprenant en cycle d'observation. L'étude du titre dans ce cas débute par l'identification du sujet, du verbe (est-il à la voix passive ou active ?), la ponctuation et sa valeur, le type de phrase. Chaque élément est véritablement porteur de sens et concourt à la compréhension aisée de l'information donnée.

Si l'on se situe au second cycle, étant donné que le système d'apprentissage initié¹⁰ au sous cycle d'observation s'achemine vers ce cycle, l'étude de la grande une prendra en compte les modalités de la phrase, la tonalité, l'énonciation, la prédication, de même que le pouvoir des mots et la valeur modalisante de ces derniers, ce qui rend explicite le titre énoncé. Il est essentiellement question de la maîtrise des langages médiatiques, il faut apprendre aux élèves à décrypter les codes et à percevoir les procédures mise en œuvre dans différents types de texte et de langage médiatique. C'est donc faire réfléchir l'élève sur les notions de représentation, de

⁹ Le titre s'assimile aussi à une phrase.

¹⁰ Référence est faite à l'APC.

médiation, de dénotation, de connotation, de subjectivité et d'interprétation. L'on se situe pleinement dans la didactique du français, plus précisément celle de la langue française qui intègre tous les paramètres linguistiques. L'étude de la une d'un journal fait acquérir à l'apprenant des compétences multiples.

1.1.2. Compétences attendues et performativités

En APC, la compétence désigne « *la possibilité pour un individu de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre des situations* » Xavier Roegiers (2001 : 17). C'est un concept intégrateur qui prend en compte le contenu ainsi que les activités à exercer et les situations dans lesquelles ces activités s'exercent. Dans le module média et communication, il est question pour l'apprenant de s'informer, de se faire une opinion sur les médias à travers la lecture, l'écoute, et la prise de parole. À côté de cette compétence centrale du module, les activités d'apprentissage de la presse écrite et principalement de sa une favorisent l'acquisition d'autres compétences et performances. L'étude de la une met en évidence la spécificité de chaque langage, ce qui rend l'élève capable de mesurer les pouvoirs et les effets de ces modes d'expression pour produire lui-même le sens. L'apprenant apprend à synthétiser les idées et devient de plus en plus apte dans l'analyse non seulement du titre d'un journal, mais aussi de celui d'une œuvre littéraire. À travers ces activités d'apprentissages, l'élève acquiert une vision dynamique et écrite du monde afin de dégager l'essentiel dans la masse des informations que les presses livrent quotidiennement. Pour Jacques Gonnet « *l'élève apprend l'usage libre et éclairé de la presse et des moyens d'information, la nature de l'information et sa production* » (1997 : 61). Devant la prolifération des informations données par la presse écrite, il est important d'amener l'élève à décoder facilement les messages contenus dans la une, à saisir le sens et les intentions et à adopter à leur égard une attitude active et critique.

1.2. L'éducation des masses

L'éducation des masses est celle qui vise l'émancipation individuelle et collective et la transformation de la société. Elle prend en compte le développement individuel et l'accomplissement du sujet social. Les médias d'information tels que la presse écrite dans la transmission de l'information qu'ils sont tenus de donner au public occupent une place fondamentale dans l'éducation, l'on pourrait même parler de l'éducation aux médias.

1.2.1. Le droit à l'information

Le droit à l'information est le droit d'informer et d'être informé. Au Cameroun, c'est une disposition reconnue par le MINCOM aux médias d'informer le public sur l'actualité en cours dans son environnement. Le préambule de la Charte de Munich stipule que « *le droit à l'information, à la liberté d'expression et à la libre critique, ainsi qu'à la diversité des opinions est une liberté fondamentale de tout être humain* » (1971 : 3). Ceci entraîne la levée des secrets et des entraves qui privent les citoyens des informations d'intérêt public. La presse se doit d'informer son audience, d'apporter des éclaircissements théoriques sur différentes questions ou problèmes, de sensibiliser et d'avertir la société des dangers et des menaces imminents, de clarifier certaines questions et de révéler les événements en cours dans la société. C'est grâce aux flux des informations que donnent les unes des presses écrites que le public obtient des renseignements sur ce qui se passe. Cette information touche donc aux questions éducatives. Dès lors, il serait important de penser à une éducation aux médias sous un angle pédagogique afin d'éviter l'impact négatif de ces derniers sur son audience, constitué d'adolescents et d'adultes.

1.2.2. L'éducation aux médias

L'usage des médias d'information doit concourir à l'éducation. L'intégration à l'école de qu'il convient d'appeler « éducation aux médias » est de plus en plus nécessaire dans une société moderne. Elle concourt à développer les connaissances, les compétences et la culture nécessaire à l'exercice de la citoyenneté dans une société contemporaine de l'information et de la communication. L'école doit donner aux élèves les instruments de leur autonomie et de leur responsabilité, en leur enseignant la distance intellectuelle et en développant l'esprit critique en eux. Dans le cadre du module média et communication inscrit au programme de l'APC, l'enseignant qui se comporte ici comme un guide devra inculquer à l'élève les règles d'un bon usage des moyens d'information et de communication en lui transmettant des valeurs, des concepts et des outils propres à garantir sa protection en même temps que le respect d'autrui. L'éducation aux médias et à l'information permet de développer chez l'apprenant le savoir-être et le savoir-faire qui concourent à la maîtrise du langage. Il s'agit de former l'esprit critique de l'élève, de l'amener à s'interroger, à faire des choix, à mettre en question la validité et le fonctionnement de tout message qui se donne à lire. L'apprenant apprend aussi à se mouvoir dans un univers dominé par les médias, et à résister aux manipulations de toutes sortes. Cette

éducation recouvre des compétences fondamentales non seulement pour les jeunes, mais aussi pour les adultes, elle vise la sensibilisation des populations aux diverses formes que peuvent prendre les messages médiatiques dans leur vie quotidienne, c'est donc un facteur d'insertion à la citoyenneté.

2. SUGGESTIONS ET ENJEUX

La propriété majeure de toute recherche scientifique réside dans son aptitude à générer des solutions et la portée de ces dernières. C'est ce à quoi nous allons nous atteler dans cette partie.

2.1. Les suggestions

Il est question ici d'examiner comment réguler le discours des unes de la presse écrite pour une réception avisée et aisée de ces dernières.

2.1.1. L'insistance sur le contenu pour un discours de qualité

Les unes de la presse écrite le *Journal* mettent en relief des informations importantes relevant d'une actualité dans un contexte précis. Le discours de la une est celui qui donne assez de tonus au journal et établit par là un contrat de lecture entre le lecteur et la presse. La une se veut assez pertinente, car comme relevé dans l'enquête menée, l'audience de la presse écrite (*Le Journal*) ne consomme que les titres dans la recherche de l'information. Les journalistes du *Journal* doivent veiller à ce que les grandes lignes de ce quotidien soient bien formulées et qu'elles soient attractives. Pour ce faire, ils se doivent d'être impartiaux et neutres dans la transmission des informations. Très souvent, les médias d'information comme le quotidien bleu sont au service d'une élite qui les utilise comme une arme pour le chantage, la propagande et même la satire en direction d'un individu ou d'un groupe. L'information transmise se doit d'être dépourvue de tout commentaire, de tout sensationnalisme et subjectivité qui ne rendent plus cette dernière crédible. Relevons aussi que les unes du *Journal* ne doivent pas relayer aveuglement tout ce qui se passe, c'est-à-dire toute actualité fût-elle bonne ou désagréable. Mais les journalistes doivent procéder à la sélection des informations à mettre à la disposition du public afin de ne pas choquer ce dernier. Les unes du *Journal* doivent privilégier l'usage d'une langue accessible à tous les lecteurs, car la cible n'est pas seulement les intellectuels, mais les masses populaires. C'est une langue qui doit être soumise aux exigences du respect de la norme. Le

bon titre est celui qui respecte aussi l'éthique et la déontologie et qui se veut objectif ; il y a un ensemble de règles qui régissent la profession des journalistes. Au Cameroun, nous avons le Décret N° 92/313/PM du 24 septembre 1992 portant code de déontologie des communicateurs des administrations publiques et parapubliques qui stipule dans son article 8 in fine que « ...*Il est interdit au journaliste de publier une information douteuse, de déformer la vérité des faits* ». La une doit faire la promotion des valeurs et doit être un facteur d'épanouissement et surtout de démocratie.

Par ailleurs, il faudra également envisager la formation du personnel¹¹ et l'amélioration des conditions de travail de ces derniers. La presse privée Camerounaise ne bénéficie pas assez du soutien financier de l'État, ce sont des entreprises privées qui se trouvent manipulées par certains individus. Les journalistes doivent aussi être bien rémunérés. Cette absence de soutien financier dans un environnement concurrentiel de la presse écrite¹² pousse les journalistes à sortir des titres incitatifs pour avoir une audience maximale qui achètera ces journaux.

Quelle est la place du lectorat dans cette mouvance ?

2.1.2. La portée de la réception

Il est question d'examiner à ce niveau l'audience des unes de la presse écrite *Le Jour*. Comme relevé précédemment, il se fixe un contrat de lecture entre le journal (une) et son lectorat. Ce contrat de lecture doit répondre aux besoins et aux attentes du public. Celui-ci doit pouvoir comprendre et mieux interpréter les informations données qu'il reçoit au terme de sa lecture et il doit adopter une attitude critique vis-à-vis des unes. Dès la lecture du titre, le lecteur doit se sentir satisfait par le besoin d'apprendre quelque chose de nouveau, il peut s'agir d'une information, d'une actualité, d'un mot ou d'une expression nouvelle, il met le lecteur au centre de la réception. Claude Duchet (1973) parle de la fonction conative, c'est-à-dire celle centrée sur le destinataire. L'on reconnaît au titre une valeur pleinement significative pour le lecteur. Ce dernier se doit de décoder les informations qu'il reçoit ; il s'opère ici une véritable "coopération textuelle" entre la une et son audience. Umberto Eco (1985 : 7) rappelle « *[Qu'] un titre est déjà malheureusement une clef interprétative* », il nécessite une explication de ce qu'il y a d'obscur et d'ambiguë dans un écrit. Les lecteurs enquêtés affirment choisir ou acheter un journal pour son titre, pour son attrait en soi ou pour sa notoriété. Ce sont eux qui

¹¹ Le personnel dont il est question ici renvoie aux journalistes.

¹² L'on retrouve plus de cinq cent organes de presse écrite au Cameroun.

donnent vie à ces écrits quotidiens, ils sont non seulement récepteurs, mais décodeurs des messages médiatiques. Daniel Dayan (1992 : 145) explique *Les mystères de la réception* des messages médiatiques en ces termes :

On voit que le modèle texte-lecteur permet de poser d'une façon nouvelle le problème de l'influence exercée par les médias. Ce pouvoir semble échapper aux textes diffusés pour devenir celui des récepteurs apparemment émancipés d'une influence qu'ils peuvent filtrer par leur capacité de résistance, d'interprétation, et de réinterprétation.

On constate donc que le lecteur se trouve en amont de la réception des textes médiatiques. Quels seront donc les enjeux de ces insistances ?

2.2. Les enjeux mobilisateurs

Un travail assez sérieux sur le contenu des unes de la presse privée *Le Jour* va contribuer à la formation citoyenne des masses populaires et à la promotion de l'image de marque du Cameroun.

2.2.1. La formation citoyenne

Les médias écrits tels que les presses écrites qui s'attellent à travailler soigneusement leur contenu participent à la formation citoyenne. Ils ont pour rôle de préparer les masses populaires à vivre en société. À travers la transmission des informations pertinentes et professionnelles, et ceci dans une tendance d'écriture bien encadrée, le journal *Le Jour* va non seulement informer la société à savoir les masses, mais aussi, il va participer à la promotion des valeurs morales et au renforcement de la conscience citoyenne. Ferdinand Chindji Kouleu le rappelle lorsqu'il affirme parlant des médias écrits qu'ils ont « *le pouvoir d'informer la société à propos d'elle-même par la propagation des normes et des valeurs* » (2004 : 357). Cette communication médiatique rehaussée favoriserait la prise de conscience, le développement des mentalités et le savoir-être citoyen. Toute chose qui concourt à la socialisation et à l'intégration individuelle des masses populaires.

2.2.2. La promotion de l'image du Cameroun

Les unes du *Jour* qui représentent de manière caricaturale et satirique les informations au public participent à noircir l'image de marque du Cameroun. La prise en considération du type d'information véhiculé, des images et de la qualité du langage utilisé serait un gage pour la

promotion d'une image assez rehaussée de ce pays. Le Professeur Albert Mbida lors d'une conférence-débat du Groupement inter patronal du Cameroun à l'occasion du lancement des activités relatives à la célébration de la 20^e journée Mondiale de la Liberté de la presse le 2 mai 2013 affirme que « *L'image du pays est importante car, elle influence la vision du pays sur le plan international* ». La presse privée le *Jour* doit contribuer au développement du pays dans lequel elle paraît, elle doit être "l'écho sonore" qui vante les mérites d'un pays en voie d'émergence et non être l'adepte d'une éloquence à visée satirique. À travers la pluralité des informations qu'il met à la disposition du public, le journal *Le Jour* peut s'avérer être un excellent outil qui offre une bonne image de l'opinion d'un peuple. Dans un pays où l'éducation occupe une place fondamentale il importe donc de penser à une meilleure appréhension des unes du Quotidien Bleu par la jeunesse d'aujourd'hui qui se trouve être les adultes de demain en vue d'une formation et d'une éducation de qualité en lui transmettant des valeurs et des normes de comportement.

3. PROPOSITIONS DIDACTIQUES

Pour résoudre la difficulté liée à l'étude et à la réception des unes du journal *Le Jour*, nous allons dans le cadre de cette réflexion proposer la fiche de préparation d'une leçon de grammaire sur la phrase nominale. Cette leçon qui sera sous le modèle de l'APC dans le sous cycle d'observation sera en rapport avec le module média et communication.

3.1. Les dispositions matérielles

La préparation d'une leçon recommande l'usage du matériel didactique et du support d'étude de la leçon.

3.1.1. Le matériel didactique

Par matériel didactique, on entend tout matériel réunissant les moyens et les ressources qui facilitent l'enseignement et l'apprentissage. L'enseignement de la leçon en préparation nécessite l'usage du tableau, du torchon, de la craie. À côté de ce matériel sine qua non en situation classe, nous utiliserons aussi la presse écrite qui est un média.

3.1.2. Le support choisi

Le principal support choisi ici c'est le journal *Le Jour*, notamment les unes de ce journal. Nous avons sélectionné quatre titres phares des numéros différents. Le support arrêté est en lien avec le module étudié. Le décor ainsi planté, il ne reste plus qu'à passer à la fiche de préparation de la leçon.

3.2. La fiche de préparation de la leçon

Nous examinerons tout d'abord la compétence, avant de s'attarder sur le fiche de la leçon proprement dite.

3.2.1. La compétence formulée et cheminement

La compétence formulée dans le cadre de l'APC intègre trois paramètres : la situation problème, l'agir compétent et les ressources. La compétence attendue pour cette leçon est la suivante : étant donné les difficultés liées à la compréhension des unes de la presse écrite, l'élève devra utiliser efficacement la phrase nominale pour obtenir des informations contenues dans les unes de du journal *Le Jour* en faisant appel à la notion de phrase, et aux autres ressources du module. Cette compétence ainsi formulée intègre parfaitement les trois paramètres sus-évoqués.

3.2.2. Exemple d'une fiche de préparation d'une leçon de grammaire avec la une du journal *Le Jour* comme support

Voir page suivante :

FICHE DE PRÉPARATION DE LA LEÇON

Module : Média et communication

Classe : 5ème

Nature de la leçon : Grammaire

Durée : 55minutes

Titre de la leçon : La phrase nominale

Effectif : 70 élèves

Compétence attendue : Etant donné les difficultés liées à la compréhension des unes de la presse écrite, l'élève devra utiliser efficacement la phrase nominale pour obtenir des informations contenues dans les unes du journal *Le Jour* en faisant appel à la notion de phrase, et aux autres ressources du module.

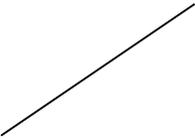
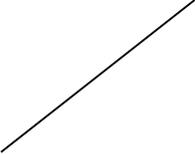
Corpus : la vedette des lions indomptables à Yaoundé (*Le Jour* N⁰ 1980)

L'Extrême-Nord dans le chaos ? (*Le Jour* N⁰ 1752)

L'armée camerounaise en action (*Le Jour* 12.01.2015 N⁰ 1933)

Le Directeur du trésor viré (*Le Jour* N⁰ 1867)

N°	ÉTAPES DE LA LEÇON	DURÉE	CONTENUS	SUPPORTS	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE
01	Découverte de la situation problème	05mn	<p>Le corpus est constitué des unes du journal <i>Le Jour</i>. L'élève est confronté à la difficulté qu'il y a à cerner l'information donnée dans ces unes.</p>	<p>Corpus (les unes du journal <i>Le Jour</i>) Consignes : 1) Comment appelle t-on le grand titre inscrit en première page d'un journal ? quel type d'information apporte-il ? 2) Ces titres sont-ils des phrases ou non ? 3) Comportent-ils des verbes conjugués ? 4) Comment appelle t-on ces phrases ? Justifiez l'absence des verbes dans ces dernières. 5) Transformez ces phrases en phrase verbale.</p>	<p>Présentation des unes du journal <i>Le Jour</i>, et lecture par les élèves. Ces derniers répondent aux questions de la découverte de la situation problème :</p> <p>Questions 1) Quel est le titre de la leçon ? 2) Quel est le problème soulevé par la compétence ? 3) Quel est le travail attendu de chaque élève ?</p> <p>Réponses des élèves 1) Le titre de la leçon est la phrase interrogative 2) La compétence pose le problème des difficultés liées à la compréhension des unes de la presse écrite. 3) Chaque élève devra utiliser la phrase nominale pour obtenir une information contenue dans les unes du journal le <i>Jour</i>.</p>

02	Traitement de la situation problème	10 mn		Corpus (les unes du journal <i>Le Jour</i>) Consignes	Les élèves repartis en groupe de 5 réfléchissent sur les questions de traitement que l'enseignant a préalablement porté au tableau. Ce travail se fait en 10 minutes.
03	Confrontation	15mn		Corpus Consignes Production des élèves : 1) Ce titre s'appelle la grande une. Il donne généralement l'information importante d'un journal. 2) Ces titres sont aussi des phrases. 3) Ces phrases ne comportent pas de verbes conjugués. 4) Ce sont des phrases nominales. L'absence de verbes participe d l'accélération dans la transmission des informations. 6) La vedette des lions indomptables est à Yaoundé L'Extrême-Nord est dans le chaos, l'armée camerounaise	Après les 10 minutes de travail écoulées, l'enseignant procède à la confrontation des résultats des élèves. Chaque groupe propose les réponses suivant les questions posées et l'enseignant les confronte avec les réponses des autres groupes. Il y a mise relief des résultats et correction des erreurs.

				est en action, le Directeur du trésor est viré.	
04	Formulation de la règle	15 mn	<p>1) Définition</p> <p>La phrase nominale est une phrase essentiellement constituée de noms et qui n'admet pas de verbe conjugué. Elle repose sur un nom qui devient à la place d'un verbe la base de la phrase.</p> <p>Exemple : La vedette des lions indomptables à Yaoundé</p> <p>2) Les effets de la phrase nominale</p> <p>La phrase nominale permet des raccourcis saisissants. Elle facilite l'accélération permettant de traduire avec force une idée ou de transmettre une information de manière succincte. Elle est particulièrement utilisée dans les écrits de vulgarisation tels que les titres des presses.</p> <p>Exemple : Le Directeur du trésor viré, L'Extrême-Nord dans le</p>	<p>Corpus</p> <p>Consignes</p> <p>Production des élèves</p>	Les élèves consignent dans leurs cahiers le contenu de la leçon porté au tableau.

			<p>chaos ?</p> <p>L'omission du verbe (la copule) dans ces titres ou phrases permet de cerner rapidement l'essentiel de l'information donnée et contribue à l'efficacité du message : communiquer le plus d'idées possibles dans un espace très limité. L'on retient de ces phrases un aspect ponctuel de l'action exercée par le sujet.</p>		
5	Consolidation	10mn	<p>Correction</p> <p>-l'entrée de l'armée tchadienne à Kousserie</p> <p>-L'adoption de la loi Boko Hama</p>	<p>Règle</p> <p>Exercice</p>	<p>Exercice d'application</p> <p>Transformez les unes suivantes en phrase nominale :</p> <p>L'Armée tchadienne entre à Kousserie</p> <p>La loi Boko Haram a été adoptée.</p>

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous voici au terme de notre travail de mémoire dont le sujet était « l'impact des titres de la presse écrite sur l'éducation informelle des élèves : cas du journal *Le Jour* ». Pour mener à terme notre étude, nous avons subdivisé le travail en quatre chapitres. Dans le chapitre 1, il était question de présenter l'univers du titre et sa structuration dans le journal *Le Jour*. Au chapitre 2, la réflexion s'est axée sur les considérations théoriques suivies de l'examen minutieux de la grande une du *Jour*, où l'on a procédé à l'analyse de chaque titre phare. Par la suite, le chapitre 3 a consisté à l'étude de la réception des unes du journal *Le Jour* par son audience, une étude rendue possible grâce à l'enquête effectuée, et l'analyse des résultats qui a débouché sur la validation des hypothèses de recherche. Pour clore cette entreprise, le chapitre 4 qui était le dernier s'est attelé à faire ressortir l'intérêt en poursuite dans ce travail et s'est achevé par des suggestions et des propositions didactiques.

Les hypothèses formulées à l'entame de ce travail ont été réexaminées au cours de l'étude et il s'est avéré qu'elles se vérifiaient toutes après interprétation des données de l'enquête. Nous nous sommes servi au cours de cette réflexion d'un cadre théorique pertinent dans l'orientation qu'avait cette étude, il s'agit de la pragmatique linguistique. L'usage de cette discipline qui a facilité la convocation d'autres paramètres linguistiques a permis d'analyser le discours mis en œuvre dans les unes du journal *Le Jour*, les actes de langage, l'implicite, la modalisation sans mettre de côté la structure formelle. C'est un discours à valeur satirique et pragmatique.

La problématique de notre travail était axée sur les préoccupations suivantes : Quelle est l'impact des titres de la presse écrite sur l'éducation informelle des élèves ? Qu'est ce qui justifie l'entrain des lecteurs en général et des élèves en particulier à s'intéresser seulement aux titres de la presse écrite *Le Jour* pour consommer leur lecture? Comment sont reçus les titres à la une du journal *Le Jour* ? Telles sont les questions qui ont orientées les différentes articulations du travail en cours d'achèvement.

Durant nos réflexions, il a été relevé que la presse écrite, en particulier le journal *Le Jour* est un média écrit et un instrument social qui est assez consommé par les masses populaires. Ses parutions quotidiennes lui attribut un lectorat dense et varié qui recherche l'information, mieux l'actualité en cours dans leur environnement. Ce moyen de communication de masse qui privilégie l'usage d'un discours à visée pragmatique en énonçant des titres incitatifs et provocateurs, touche profondément à l'affect du lecteur et modifie son comportement. Au-delà des informations que les titres à la une du *Jour* s'attellent à donner au public, ces dernières

referent toujours une dimension satirique langagière, inadaptée à l'éducation des masses populaires, ce qui constitue un obstacle majeur à la réflexion profonde. Les médias écrits au-delà de la fonction informative et distractive qu'ils revêtent, ont aussi une incidence immesurable sur l'éducation. Le lecteur est éduqué au moyen de l'information qui est véhiculée. Mais la dimension performative qui se cache dans l'énoncé de ces titres, constitue un danger pour le lecteur. Ce dernier reçoit une information qui lui donne une mauvaise image de son environnement, l'acquisition des mœurs négatives, et d'une conscience qui ne favorise pas la socialisation des individus.

Le titre de la presse écrite *Le Jour* s'apparente à un objet textuel qui renferme l'essentiel d'une l'information importante développée à l'intérieur d'un journal. Il donne de manière succincte un fait d'actualité. L'enquête réalisée au cours de cette étude a confirmé que l'audience du *Jour* ne lit que les grandes unes pour la plupart ; cette lecture leur donne la possibilité d'être informé rapidement. Les lecteurs du *Jour* recherchent l'information sommaire de manière brève et précise. Pour un média écrit qui paraît quotidiennement avec de nouvelles informations, la lecture de ce journal ne peut aller en profondeur, chaque lecteur dispose d'un budget temps assez réduit, et la consommation des titres s'avère nécessaire. Or ce dernier tel qu'énoncé ne répond plus exactement au développement des pages intérieures.

Les grandes unes du journal *Le Jour* sont énoncées dans un sensationnalisme manifeste qui mêle émotion et subjectivité, la neutralité et l'objectivité dans la transmission des informations ne sont qu'apparentes. La voie est donnée à des déclarations alarmistes donnant lieu à des rumeurs de toute nature. Les lecteurs de cette presse écrite, après consommation des unes de ce média se trouvent dans un état de frayeur, de tourment profond, faisant naître de vives inquiétudes. Au cours de nos analyses, il a été relevé que le niveau de compréhension des titres à la une du journal *Le Jour* par son audience est relativement bas et partiel, ce qui ne facilite pas aisément la saisine de l'information donnée.

En clair, le titre se présente comme une arme pour l'esprit humain, un instrument de propagande fallacieuse et de vengeance qui s'acharne contre certains faits sociaux et certains responsables. Comme initialement mentionné, c'est une presse à gage qui tend vers la déformation de l'information. Dans un contexte où l'éducation en est la priorité, seule l'action didactique des médias et à envisager.

C'est à ce niveau que situe l'intérêt de ce travail. Penser une formation et une éducation aux médias serait un gage pour les masses populaires, surtout pour la jeunesse (les apprenants)

qui se situe aussi en amont de la consommation des journaux. À ce niveau, la didactique conjointement avec l'APC a abondé dans ce sens, pour ce qui est du module média et communication. Elle vise la pratique des programmes d'enseignement axés sur les compétences en rapport avec les situations de vie. Le secteur médiatique qui occupe une place de choix mérite donc d'être pris au sérieux, car les médias sont aussi un instrument de l'éducation.

Il est question de penser à une éducation aux médias et à l'information. Ce processus peut être scolaire ou extra-scolaire, on parle de formation aux médias dans ce cas. C'est une éducation qui vise la transmission des valeurs sociales et des connaissances qui contribuent au développement intégral de l'esprit, à la formation du caractère, et à l'acquisition des compétences de lecture, d'écriture et d'écoute. Ainsi, l'apprenant acquiert la culture de la paix et le développement des mentalités. L'apprenant initié à l'apprentissage des médias peut aisément interagir avec tous les domaines de vie retenue, et intégrer les valeurs de citoyenneté et de bien-être. L'utilisation de la presse écrite comme support dans une activité d'apprentissage serait une occasion pour l'élève d'améliorer son expression écrite et orale, de cerner avec aisance le contenu informatif des unes et même d'opérer des choix judicieux de consommation des informations. Il l'acquière véritablement plusieurs compétences dans le domaine des médias.

Dans une société démocratique faisant face à des moments d'instabilités, les presses écrites telles que le journal *Le Jour* doivent être des acteurs majeurs de promotion de la paix à travers la diffusion d'une information de qualité en vue d'une formation citoyenne.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1) Corpus

Le journal *Le Jour* des numéros 1695, 1703, 1732, 1740, 1752, 1754, 1786, 1784, 1807, 1821, 1825, 1833, 1839, 1843, 1845, 1847, 1848, 1850, 1851, 1852, 1853, 1855, 1856, 1859, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1873, 1875, 1878, 1879, 1933, 1967, 1969, 1976, 1977, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1988, 2016.

2) Ouvrages théoriques

- AUSTIN, John Langshaw (1970) : *Quand dire c'est faire*, Ed. traduite par Lane, G, Paris, Le Seuil.
- ARMENGAUD, François (2007) : *La Pragmatique*, Paris, PUF « Que sais-je? ».
- BAYLON, Christian. et MIGNOT, X. (1995) : *Sémantique du langage*, Paris, Nathan.
- BEAUD, Stéphane et Weber, Florence (2009) : *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- DILLER, Anne Marie et RECANATI, François (1979) : *Langue française : La pragmatique*, Paris, Larousse.
- DUCROT, Oswald (1984) : *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- HJEMSLEV, Louis (1971) : *Prolégomènes à une étude du langage*, Paris, Minuit.
- KERBRAT ORECCHIONI, Catherine (1998) : *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- MOESCHLER et REBOUL, Anne (1998) : *La Pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Le Seuil.

- MOURIQUAND, Jacques (1991) : *L'écriture journalistique*, Paris, PUF, deuxième édition.
- RECANATI, François (1981) : *Les Énoncés performatifs : contribution à la pragmatique*, Paris, Minuit.

3) Ouvrages généraux

- BACHMANN, Philippe (1996) : *Communiquer avec la presse écrite et audiovisuelle*, Paris, CFPJ.
- BAYLON, Christian et FABRE, Paul (1990) : *Initiation à la linguistique : cours et applications corrigés*, Paris, Nathan, 2e édition.
- BENVENISTE, Emile (1976) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, tome I.
- BOYER, André (1965) : *Le secrétaire de rédaction*, Précis de journalisme, Strasbourg I.I.P CHESJ.
- BREMOND, Janine/COUET, Jean-François et SALORT, Marie M. (2004) : *Sciences économiques et sociales*, Paris, Berlin.
- CHINDJI KOULEU, Ferdinand (2004) : *Communiquer est un art*, Yaoundé, SAAGRAPH.
- DURANDIN, Guy (1993) : *L'Information, la désinformation et la réalité*, Paris, PUF.
- DURKHEIM, Emile (1985) : *Education et Sociologie*, Paris, PUF.
- ECO, Umberto (1988) : *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset.
- GILLET, J.C (1998) : *Formation à l'animation : agir et savoir*, Paris, L'Harmattan
- GONNET, Jacques (1997) : *Éducation et médias*, Paris, PUF « Que sais-je ? ».
- LAGARDETTE, Jean-Luc Martin (2009) : *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte, 7e édition.
- JAKOBSON, Roman (1963) : *Essais de linguistique générale*, Paris Minuit.
- MAINGUENEAU, Dominique (1999) : *Syntaxe du français*, Paris, HACHETTE.

- MAINGUENEAU, Dominique (2012) : *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin.
- MARTINET, André (1985) : *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- NGA NDONGO, Valentin (1993) : *Les Médias au Cameroun : Mythe et délire d'une société en crise*, Paris, L'Harmattan.
- ONGUENE ESSONO, Louis-Martin (2013) : *Dynamique du français dans la presse francophone du Cameroun*, Yaoundé, Édition CLE.
- POUJOL, G. (1989) : *L'Éducation populaire : histoire et pouvoir*, Paris, Édition Ouvrières
- PROUST, Marcel (1913) : *À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard
- RIEGEL, Martin/PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René (1994) : *Grammaire méthodique de français*, Paris, PUF.
- ROEGIERS, Xavier (2001) : *Une pédagogie de l'intégration, compétence et intégration des acquis dans l'enseignement*, Paris, De Boeck, 2e édition.
- SCHUDSON, Michael (2001) : *Le pouvoir des médias : Journalisme et démocratie*, Paris, Nouveaux Horizons.

4) Articles

- CHINDJI KOULEU, Pierre P. (2000) : « La Mission éducative des masses », in *Fréquence Sud, Revue de recherche en communication* n^o 15, ESSTIC, Université de Yaoundé II, p.p 131-144.
- DAYAN, DANIEL (1992) : « Les mystères de la réception » in *Le Débat*, n^o 71.
- DUCHET, Claude (1973) : « La fille abandonnée et la bête humaine, éléments de titrologie romanesque » in *Littérature*, n^o 12, p.p 49-73.
- DUGAS, A. (1995) : « Ponctuation et syntaxe » in *Cooper et Greenbauman*, p.p 143-149.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (1997) : « Éléments pour une sémiotique pragmatique : la situation comme lieu du sens » in *Langage et société*, vol 80, n^o1 p.p 5-38.
- FOUQUET-COURBET, M.P. et COURBET, D. (2009) : « Analyse de la réception des messages médiatiques, Récits rétrospectifs et verbalisation concomitante », in *Communication et langage*, issue 161, p.p 117-135.

- Ministère des Enseignements Secondaires (2014) : *Guide pédagogique du programme d'étude de culture nationale enseignement secondaire général classes 6e et 5e.*
- NDEMBIYEMBE, Paul-célestin (2006) : « L'Essor de la presse écrite au Cameroun sous domination étrangère : entre appétences instrumentaliste et prétentions libérales », in *Fréquence Sud, Revue camerounaise des sciences de l'information et de la communication* n° 18.
- ONGUENE ESSONO, Louis-Martin (2012) : « Innovation morphologique en presse écrite francophone : analyse de quelques emplois de la préposition dans les médias camerounais », in *Le français en Afrique*, n° 27 p.p137-153.
- RABATEL (2005) : « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation " in *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, n°14, pp; 33-61.
- RECANATI, François (1993) : « Linguistique (du sociologique au cognitif) » in Lucien Sfez, *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, PUF.
- VANESSE, Marc (2012) : « L'écriture journalistique », Journée d'étude de l'Ifres, Atelier « *Savoir lire savoir écrire* », mardi 31 janvier 2012.
- WILSON, Carolyn : « *Éducation aux medias et à l'information, programme de formation pour les enseignants* », UNESCO 2012, traduit par Misako Ito et Evelyne Bevort.

5) Textes officiels

- Loi N°90/052 du 19 décembre 1990 sur la Liberté de Communication Sociale.
- La Charte De Munich (1971).
- Le Décret N° 92/313/PM du 24 septembre 1992 portant code de déontologie des communicateurs des administrations publiques et parapubliques.

6) Thèse et Mémoire

- KOME NJOH, Ferdinand (2009) : « *Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones* », Université Rennes 2, Grande Bretagne.
- EDIMA NLEND, Doris (2010) : « *L'influence de la presse écrite sur le vocabulaire des élèves : le cas de 100% jeune chez les élèves du lycée général Leclerc et du lycée de Pouma* » Ecole Normale Supérieure de Yaoundé.
- MBALUKU KAWAYA, Barthelemy (2012) : « *L'impact des médias de diffusion sur l'éducation des adolescents, cas de la RTNC et de la RTGT* », Université de Kalémie-Graduat.

7) Webographie

- <http://quotidienlejourcm.com>
- [http://www.unesco.org/new/fr/communication.-and-information](http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information)
- www.fabula.org
- www.mincom.gov.cm
- www.wikipedia.org

ANNEXES

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	iii
LISTE DES IMAGES ET DES TABLEAUX.....	iv
RÉSUMÉ	v
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 : L'UNIVERS DU TITRE DANS LE JOURNAL <i>LE JOUR</i>	13
1. LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'INFORMATION JOURNALISTIQUE	13
1.1. De l'écriture journalistique	13
1.1.1. L'utilisation de la langue	14
1.1.2. Les éléments intrinsèques de la qualité d'un texte.....	15
1.2. Le choix des informations.....	16
1.2.1. Organisation et hiérarchisation des informations	16
1.2.2. Diversification des informations.....	18
2. LE TITRE D'UN JOURNAL.....	18
2.1. Préalables conceptuels	19
2.1.1. Définitions et typologie.....	19
2.1.2. Structure formelle et fonctions.....	20
2.2. Technique de rédaction des titres	20
2.2.1. Le respect des règles basiques	20
2.2.2. Du cadrage des titres	21
3. LE JOURNAL <i>LE JOUR</i> : PRESSE ÉCRITE PRIVÉE ET SUPPORT DE L'ÉTUDE EN DÉROULEMENT..	23
3.1. Genèse et parcours évolutif depuis la création	23
3.1.1. De la naissance du journal <i>Le Jour</i>	23
3.1.2. La trajectoire dans le temps	24
3.2. Organisation et fonctionnement structurel.....	25
3.2.1. La hiérarchie de la Maison.....	25
3.2.2. Fonctionnement quotidien	25
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES CONTENUS DE LA GRANDE UNE DU QUOTIDIEN <i>LE JOUR</i>	27
1. DU CHOIX DES AXES D'ANALYSE À LEUR JUSTIFICATION.....	27
1.1. Typographie, modalisation et nominalisation	27
1.1.1. La typographie	27

1.1.2.	La modalisation.....	28
1.1.3.	La théorie de la réception.....	30
1.2.	L'implicite, l'énonciation performative et la sémiotique de l'image	31
1.2.1.	L'implicite.....	31
1.2.2.	L'énonciation performative	32
1.2.3.	La sémiotique de l'image.....	34
1.3.	Justification des options analytiques	35
1.3.1.	Les contenus des montures : présence en titrage et pertinence.....	35
1.3.2.	Sémiotique située : le contexte et la désignation actantielle.....	35
2.	EXERCICE ANALYTIQUE	36
2.1.	Analyse des contenus à dominance verbale	36
2.1.1.	Les structures formelles	36
2.1.2.	Les structures prédicatives	39
2.1.3.	Les structures performatives et constatives	43
2.2.	Analyse de l'association du titre et de l'image.....	45
2.2.1.	La complémentarité de la une et de l'image	45
2.2.2.	La primauté de l'image sur la une.....	48
3.	LE PALLIER INTERPRÉTATIF.....	49
3.1.	Les intentions de communication.....	49
3.1.1.	La fonction informative.	49
3.1.2.	L'emphase intentionnelle.....	50
3.2.	Les fonctions conative et phatique.....	50
3.2.1.	La fonction conative à valeur persuasive.....	50
3.2.2.	La fonction phatique	51
CHAPITRE 3 : ÉTUDE DE LA RÉCEPTION DES GRANDES UNES DU JOURNAL <i>LE JOUR</i>.....		53
1.	PROFILAGE DU DISPOSITIF D'ENQUÊTE.....	53
1.1.	La situation d'exécution : le terrain, le plan de sondage et l'échantillonnage..	53
1.1.1.	Le terrain	54
1.1.2.	Le plan de sondage et l'échantillonnage	54
1.2.	La structuration du formulaire d'interrogation	55
1.2.1.	Les rubriques concernées et répartition des questions	55
1.2.2.	Évaluation qualitative	55
2.	ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES RECUEILLIES.....	56

2.1. Analyse du questionnaire adressé aux élèves.....	56
2.1.1. Le choix du tableau et analyse des statistiques.....	56
2.1.2. Interprétation du contenu.....	59
2.2. Questionnaire adressé aux autres lecteurs du journal <i>Le Jour</i>.....	60
2.2.1. Statistiques et analyses.....	60
2.2.2. Interprétation du contenu.....	63
3. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	63
3.1. Vérification de l'hypothèse 1.....	64
3.2. Vérification de l'hypothèse 2.....	65
3.3. Vérification de l'hypothèse 3.....	66
CHAPITRE 4 : INTÉRÊTS ET PERSPECTIVES DIDACTIQUES.....	68
1. INTÉRÊTS DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIQUE.....	68
1.1. Enseignement du module média et communication.....	68
1.1.1. Étude de la grande une.....	69
1.1.2. Compétences attendues et performativités.....	70
1.2. L'éducation des masses.....	70
1.2.1. Le droit à l'information.....	71
1.2.2. L'éducation aux médias.....	71
2. SUGGESTIONS ET ENJEUX.....	72
2.1. Les suggestions.....	72
2.1.1. L'insistance sur le contenu pour un discours de qualité.....	72
2.1.2. La portée de la réception.....	73
2.2. Les enjeux mobilisateurs.....	74
2.2.1. La formation citoyenne.....	74
2.2.2. La promotion de l'image du Cameroun.....	74
3. PROPOSITIONS DIDACTIQUES.....	75
3.1. Les dispositions matérielles.....	75
3.1.1. Le matériel didactique.....	75
3.1.2. Le support choisi.....	76
3.2. La fiche de préparation de la leçon.....	76
3.2.1. La compétence formulée et cheminement.....	76
3.2.2. Exemple d'une fiche de préparation d'une leçon de grammaire avec la une du journal <i>Le Jour</i> comme support.....	76
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	77

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77
ANNEXES.....	77